

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MINGAN
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE SEPT-RIVIÈRES**

PROCÈS-VERBAL de la session régulière du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Sept-Rivières, tenue le quinzième du mois de juillet de l'an deux mille quatorze à seize heures trente (15-07-2014 à 16 h 30) au 106 rue Napoléon, bureau 400 à Sept-Îles, salle du Conseil de la MRC de Sept-Rivières

PRÉSENTS les conseillers de comté :

Madame Violaine Doyle, préfet et mairesse de la ville de Port-Cartier
Madame Carole Chevarie, conseillère, ville de Port-Cartier
Monsieur Gilles Fournier, conseiller, ville de Port-Cartier
Monsieur Réjean Porlier, préfet suppléant et maire de la ville de Sept-Îles

ABSENT :

Monsieur Denis Miousse, conseiller, ville de Sept-Îles

OUVERTURE DE LA SESSION

La préfet, madame Violaine Doyle, constate qu'il y a quorum et procède à l'ouverture de la session régulière à 16 h 30.

2014-07-099

Adoption de l'ordre du jour de la session régulière du mardi 15 juillet 2014

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Gilles Fournier,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières adopte l'ordre du jour de la session régulière du mardi 15 juillet 2014 en reportant le point 6, soit : « Autorisation de signature d'une entente avec l'association communautaire du Lac Daigle » et en laissant l'item « Affaires nouvelles » ouvert."

2014-07-100

Adoption du procès-verbal de la session régulière du 17 juin 2014

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère de comté madame Carole Chevarie,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières adopte le procès-verbal de la session régulière du 17 juin 2014 tel que présenté."

2014-07-101

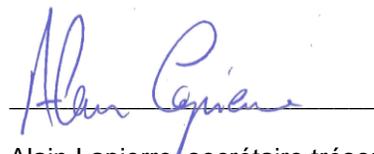
Approbation de la liste des comptes à payer et autorisation de paiement de la MRC de Sept-Rivières au 11 juillet 2014

IL EST PROPOSÉ PAR le préfet suppléant et maire de la ville de Sept-Îles monsieur Réjean Porlier,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières approuve la liste des comptes à payer de la MRC de Sept-Rivières au 11 juillet 2014, de 284 512.29 \$".
(Voir annexe « A »)

Je soussigné Alain Lapierre, secrétaire trésorier de la MRC de Sept-Rivières, certifie que la MRC de Sept-Rivières dispose de crédits suffisant pour les fins auxquelles ces dépenses sont projetées.



Alain Lapierre, secrétaire trésorier

2014-07-102

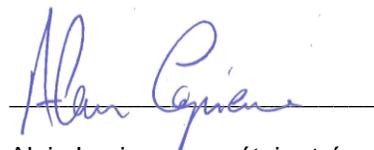
Approbation de la liste des comptes à payer et autorisation de paiement du TNO Lac-Walker au 11 juillet 2014

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Gilles Fournier,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières approuve la liste des comptes à payer de la municipalité TNO Lac-Walker au 11 juillet 2014, de 30 813.94 \$".
(Voir annexe « B »)

Je soussigné Alain Lapierre, secrétaire trésorier de la MRC de Sept-Rivières, certifie que la municipalité TNO Lac-Walker dispose de crédits suffisants pour les fins auxquelles ces dépenses sont projetées.



Alain Lapierre, secrétaire trésorier

2014-07-103

Dépôt des indicateurs de gestion de la MRC de Sept-Rivières pour l'année 2013

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère de comté madame Carole Chevarie,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières dépose le rapport des indicateurs de gestion pour l'année 2013 de la MRC de Sept-Rivières". (Voir Annexe « C »)

2014-07-104

Dépôt des indicateurs de gestion pour le TNO Lac-Walker pour l'année 2013

IL EST PROPOSÉ PAR le préfet suppléant et maire de la ville de Sept-Îles monsieur Réjean Porlier,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières dépose le rapport des indicateurs de gestion pour l'année 2013 pour TNO Lac-Walker. "
(Voir Annexe « D »).

2014-07-105

Nomination des officiers municipaux responsables de l'application de la réglementation applicable aux territoires non organisés du Lac-Walker et de la Rivière-Nipissis

ATTENDU QUE l'article 491 du Code municipal du Québec stipulant que toute municipalité locale peut faire, modifier ou abroger des règlements pour déterminer les fonctions des fonctionnaires et employés de la municipalité;

ATTENDU QUE l'article 2.1.1 du règlement N° 06-92 applicable aux territoires non organisés du Lac-Walker et de la Rivière-Nipissis stipulant que l'administration des règlements d'urbanisme est confiée à l'inspecteur en bâtiment;

ATTENDU QUE la MRC de Sept-Rivières est responsable de l'application de certains règlements découlant de certaines lois provinciales, notamment :

- Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées,
- Règlement sur le captage des eaux souterraines,
- Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles;

ATTENDU QU 'il est opportun, à la suite de mouvement de personnel, de renommer par résolution les officiers municipaux, aussi appelés inspecteurs en bâtiment, responsables de l'application des règlements d'urbanisme des territoires non organisés du Lac-Walker et de la Rivière-Nipissis ainsi que des règlements provinciaux sous la responsabilité de la MRC de Sept-Rivières;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Gilles Fournier,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières abroge la résolution N° 2012-05-074;

QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières nomme les employés suivants à titre

d'officiers municipaux responsables de l'application des règlements d'urbanisme des territoires non organisés du Lac-Walker et de la Rivière-Nipissis ainsi que des règlements découlant de lois provinciales sous la responsabilité de la MRC de Sept-Rivières :

- Monsieur Mbégou Faye, inspecteur régional;
- Monsieur Hervé Deraps, technicien en gestion du territoire;
- Monsieur Jean-François Vigneault, technicien en gestion du territoire;
- Monsieur Philippe Gagnon, aménagiste et directeur général adjoint;
- Monsieur Alain Lapierre, directeur général et secrétaire trésorier. »

2014-07-106

Nomination des employés désignés dans le cadre de l'entente de délégation de la gestion foncière et de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier sur les terres du domaine de l'état

ATTENDU QUE la MRC, par la résolution no 2011-02-034, a adhéré à l'entente de délégation de la gestion foncière et de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier sur les terres du domaine de l'État;

ATTENDU QU'il est opportun, à la suite de mouvement de personnel, de renommer par résolution les employés désignés pour procéder à l'émission et à la gestion des droits délégués, ainsi qu'aux inspections nécessaires sur le territoire de la MRC.

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère de comté madame Carole Chevarie,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières abroge la résolution n° 2011-06-111;

QUE la MRC de Sept-Rivières nomme les employés suivants à titre d'employés désignés pour procéder à l'émission et à la gestion des droits délégués, ainsi qu'aux inspections nécessaires sur le territoire de la MRC, dans le cadre de l'entente de délégation de la gestion foncière et de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier sur les terres du domaine de l'État :

- Monsieur Hervé Deraps, technicien en gestion du territoire;
- Monsieur Jean-François Vigneault, technicien en gestion du territoire;
- Monsieur MBégou Faye, inspecteur régional;
- Monsieur Alain Lapierre, directeur général et secrétaire trésorier.

2014-07-107

Nomination des employés désignés au sens de l'article 105 de la Loi sur les compétences municipales

ATTENDU QUE selon les dispositions de la Loi sur les compétences municipales, la MRC a compétence à l'égard des cours d'eau à débit régulier ou intermittent de son territoire, y compris ceux qui ont été créés ou modifiés par une intervention humaine, sous réserve des exceptions prévues à l'article 103 de cette Loi;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 105 de cette Loi, la MRC doit réaliser les travaux requis pour rétablir l'écoulement normal des eaux d'un cours d'eau lorsqu'elle est informée de la présence d'une obstruction qui menace la sécurité des personnes ou des biens;

ATTENDU QU'également en vertu de l'article 105 de cette Loi, tout employé désigné à cette fin par la MRC peut, sans délai, retirer d'un cours d'eau les obstructions qui empêchent ou gênent l'écoulement normal des eaux, sans préjudice aux droits de la municipalité de recouvrer, de toute personne qui les a causées, les frais relatifs à leur enlèvement;

ATTENDU QU'il est opportun, à la suite de mouvement de personnel, pour la MRC de renommer par résolution les employés désignés au sens de l'article 105 de la Loi sur les compétences municipales.

IL EST PROPOSÉ PAR le préfet suppléant et maire de la ville de Sept-Îles monsieur Réjean Porlier,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières abroge la résolution N° 2011-04-080;

QUE la MRC de Sept-Rivières nomme les employés suivants à titre d'employés désignés au sens de l'article 105 de la Loi sur les compétences municipales :

- Monsieur MBégou Faye, inspecteur régional;
- Monsieur Hervé Deraps, technicien en gestion du territoire;
- Monsieur Jean-François Vigneault, technicien en gestion du territoire;
- Monsieur Alain Lapierre, directeur général et secrétaire trésorier, en cas d'absence ou d'incapacité d'agir des personnes ci-haut mentionnées.

2014-07-108

Demande de contribution au transport collectif 2014

ATTENDU QUE la MRC de Sept-Rivières offre les services de transport collectif régional depuis janvier 2011 et qu'elle appuie financièrement la corporation de transport adapté de Sept-Îles inc.;

ATTENDU QU'en 2013, 11 218 déplacements ont été effectués par ce service et qu'il est prévu d'effectuer 13 500 déplacements en 2014;

ATTENDU QUE les modalités d'application au programme d'aide gouvernementale au transport collectif en milieu rural prévoient que la contribution du ministère des Transports du Québec (MTQ) correspondra alors au double de la contribution du milieu, et ce, jusqu'à concurrence de 100 000 \$ par année;

ATTENDU QUE nonobstant l'attendu précédent, la subvention maximale de 100 000 \$ par année peut être haussée jusqu'à concurrence de 125 000 \$ lorsque l'organisme admissible s'engage à effectuer entre 10 000 et 20 000 déplacements au cours de l'année 2014.

ATTENDU QUE la MRC est responsable des surplus et des déficits et que les surplus doivent être réinvestis dans les services de transport collectif en milieu rural;

ATTENDU QUE la participation prévue des usagers sera de 57 000 \$ en 2014, et que celle de la MRC et du Cégep sera de 64 500 \$ chacune;

ATTENDU QUE ces données proviennent des prévisions budgétaires 2014 de la corporation de transport adapté de Sept-Îles inc.;

ATTENDU QUE la contribution financière estimée du MTQ pour 2014 pourrait être de 125 000 \$;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Gilles Fournier,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE la MRC de Sept-Rivières demande au MTQ, une contribution financière de 125 000 \$ pour le maintien du transport collectif interbus sur le territoire de la MRC de Sept-Rivières pour l'année 2014;

QUE la MRC de Sept-Rivières dépose auprès du ministère des Transports de la Côte-Nord le rapport financier 2013, ainsi que le rapport d'exploitation 2013 du programme d'aide gouvernemental au transport collectif en milieu rural;

Que le préfet et le directeur général soient autorisés à signer tout protocole nécessaire avec le MTQ ainsi qu'avec la corporation de transport adapté de Sept-Îles.

2014-07-109

Délégation aux assises annuelles de la Fédération québécoise des municipalités

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Gilles Fournier,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières autorise Carole Chevarie conseillère de comté, à assister au Congrès de la FQM du 25 au 27 septembre 2014 au centre des congrès de Québec;

QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières autorise le remboursement des dépenses, selon le règlement en vigueur."

2014-07-110

Service professionnel, mandat estimation d'une nouvelle alternative - pavage du chemin du Lac Daigle

ATTENDU LA correspondance reçue de l'association communautaire du Lac Daigle du 17 juin dernier;

ATTENDU QUE l'association demande d'envisager le projet de chemin avec le minimum de coût, soit seulement le pavage;

ATTENDU QUE la MRC ne possède pas le personnel et les compétences afin d'estimer les coûts de cette demande;

ATTENDU QUE le groupe WSP Canada inc. a déjà réalisé l'étude du scénario de réfection du chemin;

ATTENDU QU'il est de volonté du conseil d'obtenir les informations budgétaires pour l'alternative demandée par le comité

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère de comté madame Carole Chevarie,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE la MRC de Sept-Rivières octroi un contrat de service professionnel au groupe WSP Canada inc. pour la réalisation d'une nouvelle alternative du chemin de Lac Daigle, tel que soumis le 4 juillet 2014;

QUE les sommes nécessaires soient prises dans le poste budgétaire « honoraires professionnels » du TNO Lac-Walker;

QUE le conseil autorise le directeur général à signer les documents s'y rapportant.

2014-07-111

Modification entente - Conseiller en environnement et développement durable, remplacement congé maternité

ATTENDU QUE la MRC a procédé à l'embauche contractuelle par la résolution no 2014-04-049 de monsieur Étienne Lafortune afin de combler le poste de conseiller en environnement et développement durable pendant le congé de maternité de madame Caroline Cloutier;

ATTENDU QUE certaines informations furent apportées par monsieur Étienne Lafortune après la signature de l'entente intervenue le 30 avril entre monsieur Lafortune et la MRC;

ATTENDU QUE ses nouvelles informations ont une incidence sur la disponibilité de monsieur Étienne Lafortune pour l'accomplissement de son contrat de travail;

ATTENDU QU'il est donc nécessaire de conclure une nouvelle entente.

IL EST PROPOSÉ PAR le préfet suppléant et maire de la ville de Sept-Îles monsieur Réjean Porlier,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières autorise monsieur Alain Lapierre, directeur général à négocier et signer une nouvelle entente à intervenir avec monsieur Étienne Lafortune et la MRC de Sept-Rivières;

QU'avenant l'impossibilité de conclure une nouvelle entente, le conseil de la MRC autorise monsieur Alain Lapierre a mettre fin au contrat de travail intervenu le 30 avril 2014 entre la MRC de Sept-Rivières et monsieur Étienne Lafortune.

2014-07-112

Conformité au schéma d'aménagement concernant le règlement n° 2014-297 amendant le règlement de zonage 2007-103 de la ville de Sept-Îles

ATTENDU QUE le Conseil de la ville de Sept-Îles désire amender son règlement de zonage n° 2007-103;

ATTENDU QUE le règlement n° 2014-297 amendant le règlement de zonage n° 2007-103 a été adopté conformément à la Loi par le Conseil de la ville de Sept-Îles;

ATTENDU QUE selon les dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (137.2 et suivants) le conseil d'une MRC doit attester de la conformité d'une modification au règlement de zonage face aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire.

EN CONSÉQUENCE ET POUR TOUS CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Gilles Fournier,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières est d'avis que le règlement n° 2014-297 de la ville de Sept-Îles est conforme aux objectifs du schéma d'aménagement de la MRC de Sept-Rivières et aux dispositions du document complémentaire;

QUE soit annexée à la présente résolution l'analyse de la conformité au schéma d'aménagement de la MRC de Sept-Rivières concernant ledit règlement."

2014-07-113

Nouvel avis du Conseil de la MRC de Sept-Rivières concernant la conformité au schéma d'aménagement et au règlement de contrôle intérimaire N° 02-2005 du projet du ministère des Ressources naturelles (pour Hydro-Québec) pour la « Construction d'une ligne de transport d'énergie à 161 kV – Ligne Arnaud-Aluminerie Alouette » sur le territoire de la ville de Sept-Îles

ATTENDU QUE le ministère des Ressources naturelles et Hydro-Québec projettent de réaliser des travaux pour la construction d'une nouvelle ligne de transport d'énergie à 161 kV reliant le Poste Arnaud à l'Aluminerie Alouette sur le territoire de la ville de Sept-Îles;

ATTENDU QUE selon les articles 149 et suivants de la Loi sur l'Aménagement et l'urbanisme, le Conseil de la MRC de Sept-Rivières doit se prononcer sur la conformité de ce projet aux dispositions de son schéma d'aménagement;

ATTENDU QUE selon ces mêmes articles, le Conseil de la MRC de Sept-Rivières doit également se prononcer sur la conformité du projet aux dispositions du règlement de contrôle intérimaire N° 02-2005 relatif aux zones de risque d'érosion littorale en bordure du fleuve Saint-Laurent et de l'estuaire de certaines rivières du territoire de la MRC de Sept-Rivières;

ATTENDU QU'un premier avis a été émis par le Conseil de la MRC de Sept-Rivières lors de la session du 20 mai 2014 jugeant que le projet était :

- Conforme aux objectifs du schéma d'aménagement de la MRC de Sept-Rivières;
- Non conforme au règlement de contrôle intérimaire N° 02-2005 relatif aux zones de risque d'érosion littorale en bordure du fleuve Saint-Laurent et de l'estuaire de certaines rivières du territoire de la MRC de Sept-Rivières dans sa partie située dans l'aire d'application dudit règlement.

ATTENDU QU'Hydro-Québec a resoumis un projet modifié soutenu par un avis géotechnique;

ATTENDU QUE l'emprise de la ligne se situe en partie dans l'aire d'application du règlement N° 02-2005 plus précisément dans l'unité de gestion « VAL14 » dont la bande de protection vers l'intérieur des terres mesurée à partir de la ligne de côte est d'une largeur de 125 mètres;

ATTENDU QUE le projet modifié exclu de l'aire l'application toute construction de pylône ou d'aménagement de chemins d'accès;

ATTENDU QU'Hydro-Québec déboisera en partie l'emprise de la ligne située dans l'aire d'application, mais reboisera dans l'année qui vient avec des essences d'arbre compatible avec les lignes électriques;

ATTENDU QUE l'avis géotechnique confirme que l'intervention projetée :

- N'agira pas comme un facteur déclencheur en déstabilisant le site et les terrains adjacents;
- Ne constituera pas un facteur aggravant, en diminuant indûment les coefficients de sécurité qui y sont associés.

EN CONSÉQUENCE ET POUR TOUS CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère de comté madame Carole Chevarie,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE selon le Conseil de la MRC de Sept-Rivières, le projet de « construction d'une ligne de transport d'énergie à 161 kV – Ligne Poste Arnaud-Aluminerie Alouette » du ministère des Ressources naturelles et d'Hydro-Québec est :

- Conforme aux objectifs du schéma d'aménagement de la MRC de Sept-Rivières;
- Conforme au règlement de contrôle intérimaire N° 02-2005 relatif aux zones de risque d'érosion littorale en bordure du fleuve Saint-Laurent et de l'estuaire de certaines rivières du territoire de la MRC de Sept-Rivières dans sa partie située dans l'aire d'application dudit règlement."

2014-07-114

Levée de la session

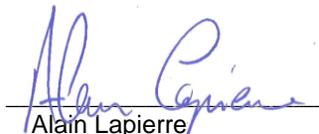
IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère de comté madame Carole Chevarie,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE la session régulière du 15 juillet 2014 soit levée à 16 h 45."



Violaine Doyle
Préfet



Alain Lapierre
Directeur général et secrétaire trésorier

En signant le présent procès-verbal, je reconnais avoir signé toutes les résolutions conformément aux obligations prévues au 2^e alinéa de l'article 142 du Code municipal du Québec.



Violaine Doyle
Préfet

ANNEXE A

LISTE DES COMPTES À PAYER
MRC DE SEPT-RIVIÈRES AU 11 JUILLET 2014

1. PLACEMENTS NORD-CÔTIERS	
Réf. : -Loyer pour le mois de juillet 2014	6 850.02 \$
Réf. : -Travaux électrique, bureau 400	9 019.79 \$
2. GILLES FOURNIER	
Réf. : -Déplacement pour session du 17 juin 2014.....	78.96 \$
3. CAROLE CHEVARIE	
Réf. : -Déplacement pour session du 17 juin 2014.....	65.80 \$
4. MICHEL BELLAVANCE	
Réf. : -Déplacement et repas pour CSP du 26 juin 2014.....	119.40 \$
5. DENIS MIOUSSE	
Réf. : -Repas pour CSP du 26 juin 2014.....	45.00 \$
6. JEAN MASSE	
Réf. : -Déplacement et repas pour CSP du 26 juin 2014.....	110.80 \$
7. GUYLAINE LEJEUNE	
Réf. : -Déplacement et repas pour CSP du 26 juin 2014.....	110.80 \$
8. ÉLISABETH CHEVALIER	
Réf. : -Déplacement et repas pour CSP du 26 juin 2014.....	110.80 \$
9. HERVÉ DERAPS	
Réf. : -Frais de déplacement et autres pour juin 2014.....	50.00 \$
10. CAROLINE CLOUTIER	
Réf. : -Frais de déplacement et autres pour juin 2014.....	168.80 \$
11. ÉTIENNE LAFORTUNE	
Réf. : -Remboursement de frais pour écopatrouille.....	68.96 \$
12. ALAIN LAPIERRE	
Réf. : -Frais de déplacement et autres pour juin 2014.....	208.59 \$
13. RENÉE HAINCE	
Réf. : -Frais de déplacements pour juin 2014.....	24.00 \$
14. CHANTAL BOUCHARD	
Réf. : -Frais de déplacements et autres pour juin 2014.....	166.18 \$
15. JEAN-FRANÇOIS VIGNEAULT	
Réf. : -Frais de déplacement et autres pour juin 2014.....	50.00 \$
16. MBÉGOU FAYE	
Réf. : -Frais de déplacement et autres pour juin 2014.....	25.00 \$
17. RECEVEUR GÉNÉRAL	
Réf. : -Cotisations pour juin 2014.....	8 649.21 \$
18. MINISTRE DU REVENU	
Réf. : -Cotisations pour juin 2014.....	19 140.70 \$
19. CARRA	
Réf. : -Cotisations pour juin 2014.....	266.23 \$
20. SSQ, GROUPE FINANCIER	
Réf. : -Cotisations au fonds de pension pour juin 2014.....	4 938.86 \$

21. PME+	
Réf. : -Assurance-collective pour juillet 2014 (Industrielle Alliance).....	3 141.57 \$
22. SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DES INFRASTRUCTURES	
Réf. : Loyer BANQ pour le mois de juin 2014 et ajustements.....	3 215.57 \$
23. COGECO	
Réf. : -Frais pour août 2014.....	52.88 \$
24. TELUS	
Réf. : -Frais entretien système Norstar pour août 2014.....	32.25 \$
25. TELUS MOBILITÉ	
Réf. : -Frais cellulaires pour juin 2014.....	283.41 \$
26. VISA DESJARDINS	
Réf. : -Bureau en gros; achats divers bureau.....	499.60 \$
Réf. : -Provigo; divers pour bureau.....	63.69 \$
Réf. : -Canadian Tire; certificat-cadeau retraite G.Lafrenière.....	150.00 \$
Réf. : -Resto-Bar l'Alouette; rencontre DG, C.Cloutier, N.Paradis du 16 juin 2014.....	75.67 \$
Réf. : -Acklands-Grainger; achats équipements employés.....	217.35 \$
Réf. : -Bois de Construction; ampoules centre communautaire.....	85.04 \$
27. BANQUE NATIONALE	
Réf. : -Frais pour perception de comptes, juin 2014.....	25.00 \$
28. FQM	
Réf. : -Inscription Alain Lapierre, assemblée des MRC.....	149.47 \$
29. JOURNAL LE NORD-CÔTIER	
Réf. : -Annonce couleur, écopatrouille.....	1 387.75 \$
30. METS DE LA PUB	
Réf. : -Vêtements pour écopatrouille.....	1 141.53 \$
31. NUMÉRIK SOLUTIONS D'AFFAIRES	
Réf. : -Copies facturables, imprimante Renée au 16 juin 2014.....	9.05 \$
Réf. : -Copies facturables, imprimante Écopatrouille au 9 juillet 2014.....	903.68 \$
Réf. : -Copies facturables, imprimante réseau au 9 juillet 2014.....	293.18 \$
32. INSIGHT CANADA INC.	
Réf. : -Achat de trois (3) ordinateurs portables.....	5 931.10 \$
33. TOURISME SEPT-ÎLES	
Réf. : -Formation pour chef d'équipe écopatrouille.....	20.00 \$
34. SERVICE DE CARTES DESJARDINS	
Réf. : -Frais marchands pour juin 2014.....	123.15 \$
35. FONDATION RÉGIONALE DE HÔPITAL SEPT-ÎLES	
Réf. : -Aide financière activité bénéfice du 9 juillet 2014.....	650.00 \$
36. BELL MOBILITÉ INC.	
Réf. : -Frais cellulaires écopatrouille, juin et juillet 2014.....	379.20 \$
37. CLUB DE L'ÂGE D'OR DE R. PENTECÔTE	
Réf. : -Pacte rural, projet PR2013-30, FINAL.....	945.00 \$
38. MONSIEUR SERGE DECHAMPLAIN	
Réf. : -Programme incitatif au compostage domestique.....	35.00 \$
39. VIGNEAULT AUTOMOBILE	
Réf. : -Entretien sur camion Dodge.....	117.40 \$
40. MARCHÉ MELLAU	
Réf. : -Repas rencontre d'équipe du 13 juin 2014.....	311.87 \$
41. SOCIÉTÉ DE DÉV. COMM. DE RIVIÈRE PENTECÔTE	
Réf. : -Pacte rural, projet PNR-3-2014-07, premier versement.....	475.00 \$
42. PÉTROLES IRVING	
Réf. : -Dépenses essence camion pour juin 2014.....	566.99 \$

43. STATION DE SKI GALLIX	
Réf. : -Versement du 1er juillet 2014 tel entente.....	81 250.00 \$
44. ASSOCIATION FORESTÈRE CÔTE-NORD	
Réf. : -Adhésion 2014, Philippe Gagnon.....	50.00 \$
45. RADIO CKCN	
Réf. : -Écocapsules juin 2014.....	1 110.66 \$
46. NETTOYAGE & MAINTENANCE LÈVESQUE	
Réf. : -Location conteneur pour écopatrouille juin 2014.....	143.72 \$
47. CENTRE INNUSHKUEU MANI-UTENAM	
Réf. : -Pacte rural, projet PR2013-24, FINAL.....	1 260.00 \$
48. MAISON DE LA FAMILLE DE PC	
Réf. : -Pacte rural, projet PR2013-40, FINAL.....	2 240.00 \$
49. FILLES D'ISABELLE-CERCLE LEVENTOUX 1107	
Réf. : -Pacte rural, projet PR2013-41, FINAL.....	300.00 \$
50. ASS. DE CHASSE ET PÊCHE DE R.PENTECÔTE	
Réf. : -PDRF 1404, premier versement.....	22 500.00 \$
51. BIGARADE	
Réf. : -Pacte rural, service de traiteur pour le 14-06-2014.....	350.00 \$
52. CAFÉ THÉÂTRE LE GRAFFITI	
Réf. : -Pacte rural, projet PR2013-26, FINAL.....	20 000.00 \$
53. CLUB DE MOTONEIGISTES ODANAK DE PC	
Réf. : -Pacte rural, projet PR2014-02, FINAL.....	6 810.00 \$
54. ASSOCIATION DE PROTECTION DE LA RIVIÈRE MOISIE	
Réf. : -Pacte rural, projet PNR-3-2014-04, premier versement.....	6 668.00 \$
55. RESSOURCE DE RÉINSERTION LE PHARE	
Réf. : -Pacte rural, projet PR2014-05, deuxième versement et versement final.....	44 302.00 \$
56. OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE PC	
Réf. : -Pacte rural, projet PR2014-04, FINAL.....	6 740.00 \$
57. COMITÉ ZIP CÔTE-NORD DU GOLFE	
Réf. : -Pacte rural, projet PR2013-14, FINAL.....	6 000.00 \$
Réf. : -Pacte rural, projet PR2012-01, FINAL.....	1 816.00 \$
58. MESSAGERIE AILE-AIR	
Réf. : -Transports enveloppes mai et juin 2014.....	18.30 \$
59. SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET PATRIMONIALE DE PC	
Réf. : -Pacte rural, projet PR2013-32, FINAL.....	6 600.00 \$
60. ÉCOPATROUILLEURS	
Réf. : -Frais de déplacements et autres pour juin 2014.....	415.14 \$
61. DELOITTE	
Réf. : -Préparation déclarations des revenus pour 2013.....	298.93 \$
62. RECYC-QUÉBEC	
Réf. : -Dossier candidature programme "Ici on recycle".....	201.21 \$
63. PG SOLUTIONS	
Réf. : -Ré-installation des applications sur poste DG.....	287.44 \$
64. CHAMBRE DE COMMERCE DE PORT-CARTIER	
Réf. : -Aide financière Gala des entreprises 2014.....	1 000.00 \$
65. VILLE DE SEPT-ÎLES	
Réf. : -Batterie et carte de gestion et contrôle de température.....	887.00 \$
66. MAP DESIGN	
Réf. : -Version Flipbook électronique, contes Écopatrouille-pacte rural.....	1 034.78 \$

67. PROMOTEK

Réf. : -Rapport mai 2014..... 679.81 \$

TOTAL DES DÉPENSES..... 284 512.29 \$

ANNEXE B

LISTE DES COMPTES À PAYER
TNO LAC-WALKER AU 11 JUILLET 2014

1. MRC DE SEPT-RIVIERES	
Réf. : -Dépenses partageables pour juillet 2014.....	12 788.42 \$
2. HYDRO-QUÉBEC	
Réf. : -Éclairage public pour juin 2014.....	614.83 \$
3. FISSURES P.B.	
Réf. : -Travaux, réparation chemin d'accès Lac daigle.....	2 586.94 \$
4. RESSOURCE DE RÉINSERTION LE PHARE	
Réf. : -Réception des matières recyclables pour mai 2014.....	147.98 \$
5. SOLUTIONS LIMPIDES	
Réf. : -Achat "ballast", centre communautaire.....	1 075.02 \$
6. CONSEIL DES MONTAGNAIS UASHAT MAK MANI-UTENAM	
Réf. : -Collecte ordures et recyclages, mai et juin 2014.....	2 712.14 \$
7. SIGNALISATION MR	
Réf. : -Autocollant logo MRC, camion Dodge.....	63.18 \$
8. ÉVIMBEC	
Réf. : -Contrat d'évaluation, versement du 1-07-2014.....	6 739.22 \$
9. PG SOLUTIONS	
Réf. : -Achat "chèques payables" (1100).....	416.10 \$
10. DELOITTE	
Réf. : -Rapport de l'auditeur, Recyc-Québec 2013.....	626.62 \$
11. VILLE DE SEPT-ÎLES	
Réf. : -Enfouissement sanitaire, mai 2014.....	732.50 \$
Réf. : -Intervention-incendie, mai 2014.....	1 025.00 \$
12. WSP CANADA	
Réf. : -Service ingénierie, chemin secteur Lac Daigle.....	1 149.75 \$
13. REMBOURSEMENTS DE TAXES	
Réf. : -Suite à la tenue à jour de juillet 2014.....	136.24 \$
TOTAL DES DÉPENSES	30 813.94 \$

ANNEXE C

Indicateurs de gestion 2013

Nom : Sept-Rivières

Code géographique : AR971

Type d'organisme municipal : Municipalité régionale de comté

*Affaires municipales,
Régions et Occupation
du territoire*

Québec 

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
MOT DE L'ORGANISME MUNICIPAL	3
SOMMAIRE DES INDICATEURS DE GESTION DE BASE 2013	4
INDICATEURS DE GESTION DE BASE 2013	
SÉCURITÉ PUBLIQUE	
Sécurité incendie	
Coût de la sécurité incendie par 100 \$ d'évaluation	5
TRANSPORT ROUTIER	
Voirie municipale	
Coût de la voirie municipale par kilomètre de voie	6
Enlèvement de la neige	
Coût de l'enlèvement de la neige par kilomètre de voie	7
HYGIÈNE DU MILIEU	
Approvisionnement en eau, traitement et réseau de distribution	
Nombre de bris par 100 kilomètres de conduite	8
Coût de distribution par kilomètre de conduite	9
Coût d'approvisionnement et de traitement par mètre cube d'eau	10
Coût de distribution par mètre cube d'eau	11
Traitement des eaux usées et réseaux d'égout	
Coût du traitement par mètre cube d'eaux usées	12
Coût des réseaux d'égout par kilomètre de conduite	13
Coût des réseaux d'égout par mètre cube d'eaux usées	14
Déchets domestiques et assimilés	
Coût de la collecte des déchets domestiques et assimilés par local	15
Collecte sélective de matières recyclables	
Rendement moyen annuel de la collecte sélective	16
Taux annuel de diversion	17
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET ZONAGE	
Croissance des valeurs résidentielles imposables	18
RESSOURCES HUMAINES	
Pourcentage du coût de la formation par rapport à la rémunération totale	19
Effort de formation par employé	20
Taux de départs potentiels à la retraite	21
ATTESTATION DE TRANSMISSION	22

Organisme Sept-Rivières

Code géographique AR971

MOT DE L'ORGANISME MUNICIPAL

NOM DU SIGNATAIRE _____

TITRE DU SIGNATAIRE _____

SIGNATURE _____

DATE _____

SOMMAIRE DES INDICATEURS DE GESTION DE BASE 2013

		2013	2012	2011
SÉCURITÉ PUBLIQUE				
Sécurité incendie				
Coût de la sécurité incendie par 100 \$ d'évaluation (a)	1	S.O.	S.O.	S.O.
Coût de la sécurité incendie par 100 \$ d'évaluation (b)	2	S.O.	S.O.	S.O.
TRANSPORT ROUTIER				
Voirie municipale				
Coût de la voirie municipale par kilomètre de voie (a)	3	S.O.	S.O.	S.O.
Coût de la voirie municipale par kilomètre de voie (b)	4	S.O.	S.O.	S.O.
Enlèvement de la neige				
Coût de l'enlèvement de la neige par kilomètre de voie (a)	5	S.O.	S.O.	S.O.
Coût de l'enlèvement de la neige par kilomètre de voie (b)	6	S.O.	S.O.	S.O.
HYGIÈNE DU MILIEU				
Approvisionnement en eau, traitement et réseau de distribution				
Nombre de bris par 100 kilomètres de conduite	7	S.O.	S.O.	S.O.
Coût de distribution par kilomètre de conduite (a)	8	S.O.	S.O.	S.O.
Coût de distribution par kilomètre de conduite (b)	9	S.O.	S.O.	S.O.
Coût d'approvisionnement et de traitement par mètre cube d'eau (a)	10	S.O.	S.O.	S.O.
Coût d'approvisionnement et de traitement par mètre cube d'eau (b)	11	S.O.	S.O.	S.O.
Coût de distribution par mètre cube d'eau (a)	12	S.O.	S.O.	S.O.
Coût de distribution par mètre cube d'eau (b)	13	S.O.	S.O.	S.O.
Traitement des eaux usées et réseaux d'égout				
Coût du traitement par mètre cube d'eaux usées (a)	14	S.O.	S.O.	S.O.
Coût du traitement par mètre cube d'eaux usées (b)	15	S.O.	S.O.	S.O.
Coût des réseaux d'égout par kilomètre de conduite (a)	16	S.O.	S.O.	S.O.
Coût des réseaux d'égout par kilomètre de conduite (b)	17	S.O.	S.O.	S.O.
Coût des réseaux d'égout par mètre cube d'eaux usées (a)	18	S.O.	S.O.	S.O.
Coût des réseaux d'égout par mètre cube d'eaux usées (b)	19	S.O.	S.O.	S.O.
Déchets domestiques et assimilés				
Coût de la collecte des déchets domestiques et assimilés par local (a)	20	S.O.	S.O.	S.O.
Coût de la collecte des déchets domestiques et assimilés par local (b)	21	S.O.	S.O.	S.O.
Collecte sélective de matières recyclables				
Rendement moyen annuel de la collecte sélective	22	S.O.	S.O.	S.O.
Taux annuel de diversion	23	S.O.	S.O.	S.O.
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET ZONAGE				
Croissance des valeurs résidentielles imposables	24	S.O.	S.O.	S.O.
RESSOURCES HUMAINES				
Pourcentage du coût de la formation par rapport à la rémunération totale	25	4,34 %	4,64 %	1,37 %
Effort de formation par employé	26	14,40 h	16,39 h	44,38 h
Taux de départs potentiels à la retraite	27	11,11 %	0,00 %	0,00 %

(a) Charges avant amortissement

(b) Charges

INDICATEURS DE GESTION DE BASE 2013

Fonction	SÉCURITÉ PUBLIQUE
Activité	Sécurité incendie
Dimension - Critère	Efficienc e économique - Économie des ressources et productivité
Nom de l'indicateur	Coût de la sécurité incendie par 100 \$ d'évaluation
Définition	Coût de l'activité sécurité incendie par 100 \$ d'évaluation
Formule	<u>Coût de l'activité sécurité incendie</u> X 100 Richesse foncière uniformisée
Formule a)	Charges avant l'amortissement moins les services rendus
Numérateur	Rapport financier 2013 page S44-1, ligne 6 moins ligne 84
- Source de la donnée	Coût de l'activité de sécurité incendie, constitué des charges sans l'amortissement moins les services rendus, pour l'exercice financier à l'étude
- Définition	
Dénominateur	Évaluation imposable et évaluation non imposable inscrites au rôle déposé pour l'exercice en cours à la section « données utiles au calcul de la richesse foncière » multipliées par le facteur comparatif du rôle d'évaluation foncière établi pour cet exercice (les évaluations non imposables doivent tenir compte des pourcentages fixés par le ministre pour l'année précédente aux fins de la RFU de l'exercice financier à l'étude). La RFU calculée pour chacune des municipalités est disponible dans les publications électroniques des prévisions budgétaires dans le site Web du Ministère :
- Source de la donnée	http://www.mamrot.gouv.qc.ca/finances-indicateurs-de-gestion-et-fiscalite/information-financiere/profil-financier-et-autres-publications/riche sse-fonciere-uniformisee/#c5183
- Définition	Richesse foncière uniformisée selon le rôle d'évaluation déposé en septembre de l'année précédente multipliée par le facteur comparatif du rôle d'évaluation foncière établi pour l'exercice financier à l'étude
Formule b)	Charges moins les services rendus
Numérateur	Rapport financier 2013 page S44-1, ligne 110
- Source de la donnée	Coût de l'activité de sécurité incendie pour l'exercice financier à l'étude
- Définition	
Dénominateur	Idem a)
- Source de la donnée	Idem a)
- Définition	

INDICATEURS DE GESTION DE BASE 2013

a)	2013		2012		2011	
Coût de l'activité sécurité incendie	1	524	4	2 511	7	23 872
Richesse foncière uniformisée	2	S.O.	5	S.O.	8	S.O.
Coût de la sécurité incendie, sans l'amortissement, par 100 \$ d'évaluation	3	S.O.	6	S.O.	9	S.O.

b)	2013		2012		2011	
Coût de l'activité sécurité incendie	10	5 337	13	7 324	16	26 279
Richesse foncière uniformisée	11	S.O.	14	S.O.	17	S.O.
Coût de la sécurité incendie par 100 \$ d'évaluation	12	S.O.	15	S.O.	18	S.O.

Facteurs d'influence

19 -

20 -

21 -

Commentaires

INDICATEURS DE GESTION DE BASE 2013

Fonction	TRANSPORT ROUTIER
Activité	Voirie municipale
Dimension - Critère	Efficiéce économique - Économie des ressources et productivité
Nom de l'indicateur	Coût de la voirie municipale par kilomètre de voie
Définition	Coût de l'activité de voirie municipale par kilomètre de voie appartenant à l'organisme municipal
Formule	<u>Coût de l'activité voirie municipale</u> Nombre de km de voie

Formule a)	Charges avant l'amortissement moins les services rendus
Numérateur	Rapport financier 2013 page S44-1, ligne 10 moins ligne 88
- Source de la donnée	Coût de l'activité de voirie municipale, constitué des charges sans l'amortissement moins les services rendus, pour l'exercice financier à l'étude
- Définition	
Dénominateur	À l'interne
- Source de la donnée	Nombre total de kilomètres de voie appartenant à l'organisme municipal. Une voie est une subdivision de la chaussée permettant la circulation d'une file de véhicules.
- Définition	
Formule b)	Charges moins les services rendus
Numérateur	Rapport financier 2013 page S44-1, ligne 114
- Source de la donnée	Coût de l'activité de voirie municipale pour l'exercice financier à l'étude
- Définition	
Dénominateur	À l'interne
- Source de la donnée	Idem a)
- Définition	

a)	2013		2012		2011	
Coût de l'activité voirie municipale	1	S.O.	4	S.O.	7	S.O.
Nombre de km de voie	2	S.O.	5	S.O.	8	S.O.
Coût de la voirie municipale, sans l'amortissement, pour un km de voie	3	S.O.	6	S.O.	9	S.O.

b)	2013		2012		2011	
Coût de l'activité voirie municipale	10	S.O.	13	S.O.	16	S.O.
Nombre de km de voie	11	S.O.	14	S.O.	17	S.O.
Coût de la voirie municipale pour un km de voie	12	S.O.	15	S.O.	18	S.O.

INDICATEURS DE GESTION DE BASE 2013

Facteurs d'influence

19 -

20 -

21 -

Commentaires

INDICATEURS DE GESTION DE BASE 2013

Fonction	TRANSPORT ROUTIER
Activité	Enlèvement de la neige
Dimension - Critère	Efficiéce économique - Économie des ressources et productivité
Nom de l'indicateur	Coût de l'enlèvement de la neige par kilomètre de voie
Définition	Coût de l'activité d'enlèvement de la neige par kilomètre de voie appartenant à l'organisme municipal
Formule	<u>Coût de l'activité enlèvement de la neige</u> <u>Nombre de km de voie déneigés</u>

Formule a)

Numérateur

- Source de la donnée
- Définition

Charges avant l'amortissement moins les services rendus

Rapport financier 2013 page S44-1, ligne 11 moins ligne 89

Coût de l'activité d'enlèvement de la neige, constitué des charges sans l'amortissement moins les services rendus, pour l'exercice financier à l'étude

Dénominateur

- Source de la donnée
- Définition

À l'interne

Nombre total de kilomètres de voie déneigés appartenant à l'organisme municipal. Une voie est une subdivision de la chaussée permettant la circulation d'une file de véhicules.

Formule b)

Numérateur

- Source de la donnée
- Définition

Charges moins les services rendus

Rapport financier 2013 page S44-1, ligne 115

Coût de l'activité d'enlèvement de la neige pour l'exercice financier à l'étude

Dénominateur

- Source de la donnée
- Définition

À l'interne
Idem a)

a)	2013		2012		2011	
Coût de l'activité enlèvement de la neige	1	S.O.	4	S.O.	7	S.O.
Nombre de km de voie déneigés	2	S.O.	5	S.O.	8	S.O.
Coût d'enlèvement de la neige, sans l'amortissement, pour un km de voie	3	S.O.	6	S.O.	9	S.O.

b)	2013		2012		2011	
Coût de l'activité enlèvement de la neige	10	S.O.	13	S.O.	16	S.O.
Nombre de km de voie déneigés	11	S.O.	14	S.O.	17	S.O.
Coût d'enlèvement de la neige pour un km de voie	12	S.O.	15	S.O.	18	S.O.

INDICATEURS DE GESTION DE BASE 2013

Facteurs d'influence

19 -

20 -

21 -

Commentaires

INDICATEURS DE GESTION DE BASE 2013

Fonction	HYGIÈNE DU MILIEU
Activité	Approvisionnement en eau, traitement et réseau de distribution
Dimension - Critère	Vitalité - Qualité du service
Nom de l'indicateur	Nombre de bris par 100 kilomètres de conduite
Définition	Nombre de bris d'aqueduc par 100 kilomètres de conduite d'eau potable, excluant les bris sur les entrées de service
Formule	$\frac{\text{Nombre de bris d'aqueduc}}{\text{Nombre de km de conduite d'eau potable}} \times 100$
Numérateur	À l'interne
- Source de la donnée	Nombre de ruptures ou de fuites ayant nécessité des travaux d'excavation, excluant les bris sur la portion des entrées de service d'aqueduc, pour l'exercice financier à l'étude
- Définition	
Dénominateur	À l'interne
- Source de la donnée	Nombre de kilomètres de conduite d'eau dont l'organisme municipal est responsable sur son territoire pour l'exercice financier à l'étude, incluant toutes les conduites de distribution d'eau potable sauf les entrées de service
- Définition	

	2013		2012		2011	
Nombre de bris d'aqueduc	1	S.O.	4	S.O.	7	S.O.
Nombre de km de conduite d'eau potable	2	S.O.	5	S.O.	8	S.O.
Nombre de bris d'aqueduc par 100 km de conduite d'eau potable	3	S.O.	6	S.O.	9	S.O.

Facteurs d'influence

10 -

11 -

12 -

Commentaires

INDICATEURS DE GESTION DE BASE 2013

Fonction	HYGIÈNE DU MILIEU
Activité	Approvisionnement en eau, traitement et réseau de distribution
Dimension - Critère	Efficiéce économique - Économie des ressources et productivité
Nom de l'indicateur	Coût de distribution par kilomètre de conduite
Définition	Coût de l'activité de distribution de l'eau potable par rapport au nombre de kilomètres de conduite d'eau appartenant à l'organisme municipal
Formule	$\frac{\text{Coût de l'activité distribution de l'eau potable}}{\text{Nombre de km de conduite d'eau potable}}$

Formule a)	Charges avant l'amortissement moins les services rendus
Numérateur	
- Source de la donnée	Rapport financier 2013 page S44-1, ligne 17 moins ligne 95
- Définition	Coût de l'activité de distribution de l'eau potable, constitué des charges sans l'amortissement moins les services rendus, pour l'exercice financier à l'étude

Dénominateur	
- Source de la donnée	À l'interne
- Définition	Nombre de kilomètres de conduite d'eau dont l'organisme municipal est responsable sur son territoire pour l'exercice financier à l'étude, incluant toutes les conduites de distribution d'eau potable sauf les entrées de service

Formule b)	Charges moins les services rendus
Numérateur	
- Source de la donnée	Rapport financier 2013 page S44-1, ligne 121
- Définition	Coût de l'activité de distribution de l'eau potable pour l'exercice financier à l'étude

Dénominateur	
- Source de la donnée	À l'interne
- Définition	Idem a)

a)	2013		2012		2011	
Coût de l'activité distribution de l'eau potable	1	S.O.	4	S.O.	7	S.O.
Nombre de km de conduite d'eau potable	2	S.O.	5	S.O.	8	S.O.
Coût de distribution de l'eau, sans l'amortissement, pour un km de conduite d'eau potable	3	S.O.	6	S.O.	9	S.O.

b)	2013		2012		2011	
Coût de l'activité distribution de l'eau potable	10	S.O.	13	S.O.	16	S.O.
Nombre de km de conduite d'eau potable	11	S.O.	14	S.O.	17	S.O.
Coût de distribution de l'eau pour un km de conduite d'eau potable	12	S.O.	15	S.O.	18	S.O.

INDICATEURS DE GESTION DE BASE 2013

Facteurs d'influence

19 -

20 -

21 -

Commentaires

INDICATEURS DE GESTION DE BASE 2013

Fonction	HYGIÈNE DU MILIEU
Activité	Approvisionnement en eau, traitement et réseau de distribution
Dimension - Critère	Efficience économique - Économie des ressources et productivité
Nom de l'indicateur	Coût d'approvisionnement et de traitement par mètre cube d'eau
Définition	Coût pris en charge par l'organisme municipal pour traiter un mètre cube d'eau et s'en approvisionner
Formule	<u>Coût de l'activité approvisionnement et traitement de l'eau potable</u> <u>Nombre total de m³ d'eau traitée</u>

Formule a)	Charges avant l'amortissement
Numérateur	
- Source de la donnée	Rapport financier 2013 page S44-1, ligne 16
- Définition	Coût de l'activité d'approvisionnement et de traitement de l'eau potable, correspondant aux charges sans l'amortissement, pour l'exercice financier à l'étude
Dénominateur	
- Source de la donnée	À l'interne
- Définition	Nombre total de mètres cubes d'eau traitée incluant le nombre de mètres cubes d'eau vendue, s'il y a lieu. C'est l'eau au compteur à la sortie de l'usine de traitement qui doit être prise en compte.
Formule b)	Charges
Numérateur	
- Source de la donnée	Rapport financier 2013 page S44-1, ligne 68
- Définition	Coût de l'activité d'approvisionnement et de traitement de l'eau potable, constitué des charges, pour l'exercice financier à l'étude
Dénominateur	
- Source de la donnée	À l'interne
- Définition	Idem a)

a)	2013		2012		2011	
Coût de l'activité approvisionnement et traitement de l'eau potable	1	S.O.	4	S.O.	7	S.O.
Nombre total de m ³ d'eau traitée	2	S.O.	5	S.O.	8	S.O.
Coût d'approvisionnement et de traitement de l'eau potable, sans l'amortissement, pour un m³ d'eau traitée	3	S.O.	6	S.O.	9	S.O.
b)	2013		2012		2011	
Coût de l'activité approvisionnement et traitement de l'eau potable	10	S.O.	13	S.O.	16	S.O.
Nombre total de m ³ d'eau traitée	11	S.O.	14	S.O.	17	S.O.
Coût d'approvisionnement et de traitement de l'eau potable pour un m³ d'eau traitée	12	S.O.	15	S.O.	18	S.O.

INDICATEURS DE GESTION DE BASE 2013

Facteurs d'influence

19 -

20 -

21 -

Commentaires

INDICATEURS DE GESTION DE BASE 2013

Fonction	HYGIÈNE DU MILIEU
Activité	Approvisionnement en eau, traitement et réseau de distribution
Dimension - Critère	Efficiéce économique - Économie des ressources et productivité
Nom de l'indicateur	Coût de distribution par mètre cube d'eau
Définition	Coût pris en charge par l'organisme municipal pour distribuer un mètre cube d'eau potable
Formule	<u>Coût de l'activité distribution de l'eau potable</u> <u>Nombre de m³ d'eau circulant dans le réseau</u>

Formule a)	Charges avant l'amortissement moins les services rendus
Numérateur	
- Source de la donnée	Rapport financier 2013 page S44-1, ligne 17 moins ligne 95
- Définition	Coût de l'activité de distribution de l'eau potable, constitué des charges sans l'amortissement moins les services rendus, pour l'exercice financier à l'étude
Dénominateur	
- Source de la donnée	À l'interne
- Définition	Nombre de mètres cubes d'eau distribuée dans le réseau de l'organisme municipal. Il faut tenir compte uniquement de l'eau distribuée sur le territoire de l'organisme municipal.
Formule b)	Charges moins les services rendus
Numérateur	
- Source de la donnée	Rapport financier 2013 page S44-1, ligne 121
- Définition	Coût de l'activité de distribution de l'eau potable pour l'exercice financier à l'étude
Dénominateur	
- Source de la donnée	À l'interne
- Définition	Idem a)

a)	2013		2012		2011	
Coût de l'activité distribution de l'eau potable	1	S.O.	4	S.O.	7	S.O.
Nombre de m ³ d'eau circulant dans le réseau	2	S.O.	5	S.O.	8	S.O.
Coût de distribution, sans l'amortissement, d'un m³ d'eau potable	3	S.O.	6	S.O.	9	S.O.

b)	2013		2012		2011	
Coût de l'activité distribution de l'eau potable	10	S.O.	13	S.O.	16	S.O.
Nombre de m ³ d'eau circulant dans le réseau	11	S.O.	14	S.O.	17	S.O.
Coût de distribution d'un m³ d'eau potable	12	S.O.	15	S.O.	18	S.O.

INDICATEURS DE GESTION DE BASE 2013

Facteurs d'influence

19 -

20 -

21 -

Commentaires

INDICATEURS DE GESTION DE BASE 2013

Fonction	HYGIÈNE DU MILIEU
Activité	Traitement des eaux usées et réseaux d'égout
Dimension - Critère	Efficiéce économique - Économie des ressources et productivité
Nom de l'indicateur	Coût du traitement par mètre cube d'eaux usées
Définition	Prix de revient du traitement d'un mètre cube d'eaux usées
Formule	$\frac{\text{Coût de l'activité traitement des eaux usées}}{\text{Nombre de m}^3 \text{ d'eaux usées traitées par la station d'épuration}}$

Formule a)	Charges avant l'amortissement
Numérateur	
- Source de la donnée	Rapport financier 2013 page S44-1, ligne 18
- Définition	Coût de l'activité de traitement des eaux usées, correspondant aux charges sans l'amortissement, pour l'exercice financier à l'étude
Dénominateur	
- Source de la donnée	À l'interne
- Définition	Nombre de mètres cubes d'eaux usées traitées par l'organisme municipal, passant par toutes les étapes du traitement de la station d'épuration, pour l'exercice financier à l'étude
Formule b)	Charges
Numérateur	
- Source de la donnée	Rapport financier 2013 page S44-1, ligne 70
- Définition	Coût de l'activité de traitement des eaux usées, constitué des charges, pour l'exercice financier à l'étude
Dénominateur	
- Source de la donnée	À l'interne
- Définition	Idem a)

a)	2013		2012		2011	
Coût de l'activité traitement des eaux usées	1	S.O.	4	S.O.	7	S.O.
Nombre de m ³ d'eaux usées traitées par la station d'épuration	2	S.O.	5	S.O.	8	S.O.
Coût du traitement, sans l'amortissement, d'un m ³ d'eaux usées traitées par la station	3	S.O.	6	S.O.	9	S.O.

b)	2013		2012		2011	
Coût de l'activité traitement des eaux usées	10	S.O.	13	S.O.	16	S.O.
Nombre de m ³ d'eaux usées traitées par la station d'épuration	11	S.O.	14	S.O.	17	S.O.
Coût du traitement d'un m ³ d'eaux usées traitées par la station	12	S.O.	15	S.O.	18	S.O.

INDICATEURS DE GESTION DE BASE 2013

Facteurs d'influence

19 -

20 -

21 -

Commentaires

INDICATEURS DE GESTION DE BASE 2013

Fonction	HYGIÈNE DU MILIEU
Activité	Traitement des eaux usées et réseaux d'égout
Dimension - Critère	Efficiéce économique - Économie des ressources et productivité
Nom de l'indicateur	Coût des réseaux d'égout par kilomètre de conduite
Définition	Coût de l'activité des réseaux d'égout par kilomètre de conduite d'égout, excluant les entrées de service
Formule	$\frac{\text{Coût de l'activité réseaux d'égout}}{\text{Nombre de km de conduite d'égout}}$

Formule a)	Charges avant l'amortissement moins les services rendus
Numérateur	
- Source de la donnée	Rapport financier 2013 page S44-1, ligne 19 moins ligne 97
- Définition	Coût de l'activité des réseaux d'égout, constitué des charges sans l'amortissement moins les services rendus, pour l'exercice financier à l'étude
Dénominateur	
- Source de la donnée	À l'interne
- Définition	Nombre de kilomètres de conduite d'égout dont l'organisme municipal est responsable sur son territoire, incluant toutes les conduites d'égout (domestique et combiné) sauf les entrées de service
Formule b)	Charges moins les services rendus
Numérateur	
- Source de la donnée	Rapport financier 2013 page S44-1, ligne 123
- Définition	Coût de l'activité des réseaux d'égout pour l'exercice financier à l'étude
Dénominateur	
- Source de la donnée	À l'interne
- Définition	Idem a)

a)	2013		2012		2011	
Coût de l'activité réseaux d'égout	1	S.O.	4	S.O.	7	S.O.
Nombre de km de conduite d'égout	2	S.O.	5	S.O.	8	S.O.
Coût de fonctionnement des réseaux d'égout, sans l'amortissement, pour un km de conduite	3	S.O.	6	S.O.	9	S.O.

b)	2013		2012		2011	
Coût de l'activité réseaux d'égout	10	S.O.	13	S.O.	16	S.O.
Nombre de km de conduite d'égout	11	S.O.	14	S.O.	17	S.O.
Coût de fonctionnement des réseaux d'égout pour un km de conduite	12	S.O.	15	S.O.	18	S.O.

INDICATEURS DE GESTION DE BASE 2013

Facteurs d'influence

19 -

20 -

21 -

Commentaires

INDICATEURS DE GESTION DE BASE 2013

Fonction	HYGIÈNE DU MILIEU
Activité	Traitement des eaux usées et réseaux d'égout
Dimension - Critère	Efficiéce économique - Économie des ressources et productivité
Nom de l'indicateur	Coût des réseaux d'égout par mètre cube d'eaux usées
Définition	Coût de l'activité des réseaux d'égout par mètre cube d'eaux usées
Formule	$\frac{\text{Coût de l'activité réseaux d'égout}}{\text{Nombre de m}^3 \text{ d'eaux usées circulant dans les réseaux}}$

Formule a)	Charges avant l'amortissement moins les services rendus
Numérateur	
- Source de la donnée	Rapport financier 2013 page S44-1, ligne 19 moins ligne 97
- Définition	Coût de l'activité des réseaux d'égout, correspondant aux charges sans l'amortissement moins les services rendus, pour l'exercice financier à l'étude
Dénominateur	
- Source de la donnée	À l'interne
- Définition	Nombre de mètres cubes d'eaux usées circulant dans les réseaux dont l'organisme municipal est responsable sur son territoire, incluant toutes les conduites d'égout (domestique et combiné) sauf les entrées de service.
Formule b)	Charges moins les services rendus
Numérateur	
- Source de la donnée	Rapport financier 2013 page S44-1, ligne 123
- Définition	Coût de l'activité des réseaux d'égout pour l'exercice financier à l'étude
Dénominateur	
- Source de la donnée	À l'interne
- Définition	Idem a)

a)	2013		2012		2011	
Coût de l'activité réseaux d'égout	1	S.O.	4	S.O.	7	S.O.
Nombre de m ³ d'eaux usées circulant dans les réseaux	2	S.O.	5	S.O.	8	S.O.
Coût de l'activité des réseaux d'égout, sans l'amortissement, d'un m³ d'eaux usées circulant dans les réseaux	3	S.O.	6	S.O.	9	S.O.

b)	2013		2012		2011	
Coût de l'activité réseaux d'égout	10	S.O.	13	S.O.	16	S.O.
Nombre de m ³ d'eaux usées circulant dans les réseaux	11	S.O.	14	S.O.	17	S.O.
Coût de l'activité des réseaux d'égout d'un m³ d'eaux usées circulant dans les réseaux	12	S.O.	15	S.O.	18	S.O.

INDICATEURS DE GESTION DE BASE 2013

Facteurs d'influence

19 -

20 -

21 -

Commentaires

INDICATEURS DE GESTION DE BASE 2013

Fonction	HYGIÈNE DU MILIEU
Activité	Déchets domestiques et assimilés
Dimension - Critère	Efficiéce économique - Économie des ressources et productivité
Nom de l'indicateur	Coût de la collecte des déchets domestiques et assimilés par local
Définition	Coût pour la collecte, le transport et l'élimination des déchets domestiques et assimilés par local
Formule	Coût des activités collecte, transport et élimination des déchets domestiques et assimilés
	Nombre de locaux desservis en collecte de déchets domestiques et assimilés

Formule a)	Charges avant l'amortissement moins les services rendus
Numérateur	
- Source de la donnée	Rapport financier 2013 page S44-1, ligne 20 moins ligne 98
- Définition	Coût pour la collecte, le transport et l'élimination des déchets domestiques et assimilés, constitué des charges sans l'amortissement moins les services rendus, pour l'exercice financier à l'étude
Dénominateur	
- Source de la donnée	À l'interne : Sommaire du rôle d'évaluation, nombre total de logements et nombre total d'autres locaux de la section « Faits saillants », ou selon données internes
- Définition	Nombre de locaux, autant résidentiels, commerciaux, industriels et institutionnels, desservis par le service de collecte des déchets domestiques et assimilés pour l'exercice financier à l'étude
Formule b)	Charges moins les services rendus
Numérateur	
- Source de la donnée	Rapport financier 2013 page S44-1, ligne 124
- Définition	Coût pour la collecte, le transport et l'élimination des déchets domestiques et assimilés pour l'exercice financier à l'étude
Dénominateur	
- Source de la donnée	Idem a)
- Définition	Idem a)

a)	2013	2012	2011
Coût des activités liées aux déchets domestiques et assimilés	1 S.O.	4 S.O.	7 S.O.
Nombre de locaux desservis	2 S.O.	5 S.O.	8 S.O.
Coût des activités liées aux déchets domestiques et assimilés, sans l'amortissement, par local	3 S.O.	6 S.O.	9 S.O.
b)	2013	2012	2011
Coût des activités liées aux déchets domestiques et assimilés	10 S.O.	13 S.O.	16 S.O.
Nombre de locaux desservis	11 S.O.	14 S.O.	17 S.O.
Coût des activités liées aux déchets domestiques et assimilés par local	12 S.O.	15 S.O.	18 S.O.

INDICATEURS DE GESTION DE BASE 2013

Facteurs d'influence

19 -

20 -

21 -

Commentaires

INDICATEURS DE GESTION DE BASE 2013

Fonction	HYGIÈNE DU MILIEU
Activité	Collecte sélective de matières recyclables
Dimension - Critère	Vitalité - Qualité du service
Nom de l'indicateur	Rendement moyen annuel de la collecte sélective
Définition	Tonnes métriques de matières recyclables (collecte sélective) collectées par habitant bénéficiant du service de la collecte sélective
Formule	Nombre de tonnes métriques de matières recyclables (collecte sélective) collectées Nombre total d'habitants sur le territoire desservi par le service de la collecte sélective
Numérateur	
- Source de la donnée	À l'interne
- Définition	Nombre de tonnes métriques de matières recyclables (collecte sélective) collectées pour l'exercice financier à l'étude. Inclut 100 % du bac de récupération ramassé et exclut les matériaux secs et les matières dangereuses déposés aux sites d'enfouissement ou autres sites
Dénominateur	
- Source de la donnée	À l'interne
- Définition	Nombre total d'habitants sur le territoire ayant bénéficié du service de la collecte sélective des matières recyclables pour l'exercice financier à l'étude

	2013		2012		2011	
Nombre de tonnes métriques de matières recyclable (collecte sélective) collectées	1	S.O.	4	S.O.	7	S.O.
Nombre total d'habitants sur le territoire desservi par ce service	2	S.O.	5	S.O.	8	S.O.
Rendement moyen annuel de la collecte sélective	3	S.O.	6	S.O.	9	S.O.

INDICATEURS DE GESTION DE BASE 2013

Facteurs d'influence

10 -

11 -

12 -

Commentaires

INDICATEURS DE GESTION DE BASE 2013

Fonction	HYGIÈNE DU MILIEU
Activité	Collecte sélective de matières recyclables
Dimension - Critère	Vitalité - Qualité du service
Nom de l'indicateur	Taux annuel de diversion
Définition	Pourcentage des matières recyclables (collecte sélective) collectées par rapport au total des déchets domestiques et assimilés et de la collecte sélective
Formule	$\frac{\text{Nombre de tonnes métriques de matières recyclables (collecte sélective) collectées}}{\text{Nombre de tonnes métriques de déchets domestiques et assimilés et de matières recyclables (collecte sélective) collectés}} \times 100$
Numérateur	À l'interne
- Source de la donnée	Nombre de tonnes métriques de matières recyclables (collecte sélective) collectées pour l'exercice financier à l'étude. Inclut 100 % du bac de récupération ramassé et exclut les matériaux secs et les matières dangereuses déposés aux sites d'enfouissement ou autres sites
- Définition	
Dénominateur	À l'interne
- Source de la donnée	Nombre de tonnes métriques de déchets domestiques et assimilés collectés plus le nombre de tonnes métriques de matières recyclables (collecte sélective) collectées pour l'exercice financier à l'étude
- Définition	

	2013		2012		2011	
Nombre de tonnes métriques de matières recyclables (collecte sélective) collectées	1	S.O.	4	S.O.	7	S.O.
Nombre de tonnes métriques de déchets domestiques et assimilés et de matières recyclables (collecte sélective) collectés	2	S.O.	5	S.O.	8	S.O.
Taux annuel de diversion	3	S.O.	6	S.O.	9	S.O.

INDICATEURS DE GESTION DE BASE 2013

Facteurs d'influence

10 -

11 -

12 -

Commentaires

INDICATEURS DE GESTION DE BASE 2013

Fonction	AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
Activité	Aménagement, urbanisme et zonage
Dimension - Critère	Vitalité - Qualité du service
Nom de l'indicateur	Croissance des valeurs résidentielles imposables
Définition	Pourcentage des valeurs des nouvelles unités et des rénovations résidentielles imposables par rapport à la valeur totale des unités résidentielles imposables
Formule	$\frac{\text{Valeur des nouvelles unités et des rénovations résidentielles imposables}}{\text{Valeur totale des unités résidentielles imposables}} \times 100$
Numérateur	
- Source de la donnée	Page 3, ligne 524 de la section VALEURS DES LOGEMENTS de chacun des sommaires de rôles visés, soit la variation entre les données au sommaire du rôle déposé durant l'année en cours et les données au sommaire du rôle déposé l'année précédente pour l'année en cours. S'il y a eu dépôt d'un nouveau rôle au cours de la dernière année, prendre la valeur de l'ancien rôle à la date du dépôt du nouveau rôle.
- Définition	Différence entre la valeur au rôle tel qu'établi lors de son dépôt entre le 15 août et le 15 septembre de l'année en cours et la valeur au dépôt du rôle de l'année précédente
Dénominateur	
- Source de la donnée	Sommaire du rôle d'évaluation déposé l'année précédente, page 3, ligne 524 de la section VALEUR DES LOGEMENTS
- Définition	Valeur au rôle au 15 septembre de l'année précédente

	2013		2012		2011	
Valeur des nouvelles unités et des rénovations résidentielles imposables	1	S.O.	4	S.O.	7	S.O.
Valeur totale des unités résidentielles imposables	2	S.O.	5	S.O.	8	S.O.
Pourcentage des valeurs des nouvelles unités et des rénovations résidentielles imposables par rapport à la valeur totale des unités résidentielles imposables	3	S.O.	6	S.O.	9	S.O.

Facteurs d'influence

10 -

11 -

12 -

Commentaires

INDICATEURS DE GESTION DE BASE 2013

Fonction **RESSOURCES HUMAINES**
Dimension - Critère **Effizienz économique - Économie des ressources et productivité**

Nom de l'indicateur **Pourcentage du coût de la formation par rapport à la rémunération totale**

Définition **Pourcentage du coût de la formation par rapport à la rémunération totale**

Formule **$\frac{\text{Coût de la formation}}{\text{Rémunération totale}} \times 100$**

Numérateur
 - Source de la donnée À l'interne
 - Définition Coût de la formation, incluant la rémunération et les dépenses inhérentes dont la cotisation annuelle à l'École nationale de police et excluant les élus, pour l'exercice financier à l'étude. Ce coût ne doit pas inclure les frais de formation offerte à l'interne par un employé qui n'est pas un formateur accrédité ou reconnu.

Dénominateur
 - Source de la donnée Rapport financier 2013 page S43 ligne 8 troisième colonne
 - Définition Rémunération totale, excluant les élus, pour l'exercice financier à l'étude

	2013	2012	2011
Coût de la formation	1 25 029	4 23 193	7 6 828
Rémunération totale ¹	2 576 050	5 499 689	8 499 224
Pourcentage du coût de la formation par rapport à la rémunération totale	3 4,34	6 4,64	9 1,37

Facteurs d'influence

10- Aucun facteur

11-

12-

Commentaires

1. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1) le salaire d'un employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Après le dépôt au Ministère, lorsque la donnée « Effectifs personnes-année » est égale ou inférieure à 2, afin de respecter la loi, certaines données seront remplacées par des astérisques à l'impression. Par contre, le document déposé au Conseil est sous votre responsabilité.

INDICATEURS DE GESTION DE BASE 2013

Fonction **RESSOURCES HUMAINES**
Dimension - Critère **Valeur des ressources humaines - Mobilisation, climat, rendement et développement**

Nom de l'indicateur **Effort de formation par employé**
Définition **Nombre d'heures rémunérées de formation par rapport aux effectifs personnes-année**

Formule **Nombre d'heures de formation**
Effectifs personnes-année

Numérateur
 - Source de la donnée
 - Définition

À l'interne
 Nombre d'heures de formation rémunérées, incluant le temps de transport rémunéré et excluant la formation aux élus, pour l'exercice financier à l'étude. La formation visée est celle reconnue en vertu de la Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'oeuvre.

Dénominateur
 - Source de la donnée
 - Définition

Rapport financier 2013 page S43, ligne 8 première colonne
 Effectifs personnes-année correspondant au nombre d'employés convertis en temps plein pour l'exercice financier à l'étude

	2013	2012	2011
Nombre d'heures de formation	1 288	4 295	7 710
Effectifs personnes-année	2 20,00	5 18,00	8 16,00
Nombre d'heures de formation rémunérées par employé	3 14,40	6 16,39	9 44,38

Facteurs d'influence

10 - Aucun facteur

11 -

12 -

Commentaires

INDICATEURS DE GESTION DE BASE 2013

Fonction **RESSOURCES HUMAINES**
Dimension - Critère **Valeur des ressources humaines - Mobilisation, climat, rendement et développement**

Nom de l'indicateur **Taux de départs potentiels à la retraite**
Définition: **Pourcentage de départs potentiels à la retraite dans les cinq années suivant le 31 décembre de l'exercice financier à l'étude par rapport au nombre total d'employés réguliers**

Formule **Nombre de départs potentiels à la retraite au cours des 5 prochaines années** **x 100**
Nombre d'employés réguliers

Numérateur
 - Source de la donnée **À l'interne**
 - Définition **Nombre de départs potentiels à la retraite dans les cinq prochaines années. Le calcul a pour point de départ le 31 décembre de l'exercice financier à l'étude. Lorsqu'il n'existe aucune règle précise, utiliser pour le numérateur l'âge normal de la retraite, soit 65 ans. Dans ce cas, il s'agira des employés âgés entre 60 et 65 ans.**

Dénominateur
 - Source de la donnée **À l'interne**
 - Définition **Nombre d'employés réguliers au 31 décembre de l'exercice financier à l'étude. Ce nombre inclut les employés permanents à temps plein, à temps partiel et saisonniers excluant les employés occasionnels. Une personne compte pour un employé régulier indépendamment de son horaire.**

	2013		2012		2011	
Nombre de départs potentiels à la retraite au cours des 5 prochaines années	1	1	4	0	7	0
Nombre d'employés réguliers	2	9	5	9	8	8
Pourcentage de départs potentiels à la retraite des employés réguliers au cours des 5 prochaines années	3	11,11	6	0,00	9	0,00

Facteurs d'influence

10- Aucun facteur

11-

12-

Commentaires

INDICATEURS DE GESTION 2013

Attestation de transmission

Je, RENÉE HAINCE, ADJOINTE AUX FINANCES, atteste que
les indicateurs de gestion de Sept-Rivières pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013,
sont transmis selon l'Arrêté du ministre en date du 15 février 2012 et de l'article 17.6.1 de la Loi sur le
ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

Cette transmission est effectuée conformément à la procédure établie par le Ministère.

Je confirme qu'en appuyant sur le bouton "Attester", je manifeste mon consentement au même titre qu'une signature
manuscrite.

Date et heure de la dernière modification : 2014-06-05 16:07:34

Date de transmission au Ministère : 2014-06-11

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
SOMMAIRE DES INDICATEURS DE GESTION FACULTATIFS 2013	24
INDICATEURS DE GESTION FACULTATIFS 2013	
SÉCURITÉ PUBLIQUE	
Sécurité incendie	
Délai de réponse moyen pour les feux de bâtiments	25
Pourcentage des logements résidentiels inspectés	26
LOISIRS ET CULTURE	
Activités récréatives et culturelles	
Coût des activités culturelles par habitant	27
Coût des activités récréatives par habitant	28
Bibliothèques	
Effort d'acquisition de documents	29
Indice d'utilisation	30
Inventaire par habitant	31
RESSOURCES HUMAINES	
Taux de rétention des nouveaux employés réguliers	32
Taux de présence au travail des employés réguliers	33
Durée moyenne des lésions professionnelles	34

SOMMAIRE DES INDICATEURS DE GESTION FACULTATIFS 2013

		2013	2012	2011
SÉCURITÉ PUBLIQUE				
Sécurité incendie				
Délai de réponse moyen pour les feux de bâtiments	1	min	min	min
Pourcentage des logements résidentiels inspectés	2	%	%	%
LOISIRS ET CULTURE				
Activités récréatives et culturelles				
Coût des activités culturelles par habitant (a)	3	\$	\$	\$
Coût des activités culturelles par habitant (b)	4	\$	\$	\$
Coût des activités récréatives par habitant (a)	5	\$	\$	\$
Coût des activités récréatives par habitant (b)	6	\$	\$	\$
Bibliothèques				
Effort d'acquisition de documents	7	\$	\$	\$
Indice d'utilisation	8	doc.	doc.	doc.
Inventaire par habitant	9	doc.	doc.	doc.
RESSOURCES HUMAINES				
Taux de rétention des nouveaux employés réguliers	10	%	%	%
Taux de présence au travail des employés réguliers	11	%	%	%
Durée moyenne des lésions professionnelles	12	h	h	h

(a) Charges avant amortissement

(b) Charges

INDICATEURS DE GESTION FACULTATIFS 2013

Fonction
Activité
Dimension - Critère

SÉCURITÉ PUBLIQUE
Sécurité incendie
Vitalité - Qualité du service

Nom de l'indicateur
Définition

Délai de réponse moyen pour les feux de bâtiments
Temps écoulé, en minutes, entre la réception d'un appel 911 jusqu'à l'arrivée du premier véhicule de combat d'incendie sur les lieux

Formule

$\frac{\text{Somme du temps de réponse}}{\text{Nombre d'appels d'incendie}}$

Numérateur
 - Source de la donnée
 - Définition

À l'interne
 Somme du temps écoulé, en minutes, pour chacun des appels d'incendie de bâtiments, au cours de l'exercice financier à l'étude, entre la réception d'un appel 911 jusqu'à l'arrivée du premier véhicule de combat d'incendie sur les lieux

Dénominateur
 - Source de la donnée
 - Définition

À l'interne
 Nombre d'appels d'incendie au cours de l'exercice financier à l'étude. Il faut tenir compte de tous les appels.

	2013	2012	2011
Somme du temps de réponse	1	4	7
Nombre d'appels d'incendie	2	5	8
Délai de réponse moyen, en minutes, pour les feux de bâtiments	3	6	9

Facteurs d'influence

- 10 -
- 11 -
- 12 -

Commentaires

INDICATEURS DE GESTION FACULTATIFS 2013

Fonction	SÉCURITÉ PUBLIQUE
Activité	Sécurité incendie
Dimension - Critère	Vitalité - Qualité du service
Nom de l'indicateur	Pourcentage des logements résidentiels inspectés
Définition	Pourcentage du nombre de logements résidentiels inspectés par rapport au nombre total de logements résidentiels sur le territoire
Formule	$\frac{\text{Nombre de logements résidentiels inspectés}}{\text{Nombre total de logements résidentiels}} \times 100$
Numérateur	
- Source de la donnée	À l'interne
- Définition	Nombre d'inspections de logements résidentiels effectuées au cours de l'exercice financier à l'étude
Dénominateur	
- Source de la donnée	À l'interne : Sommaire du rôle d'évaluation, nombre total de logements de la section « Faits saillants »
- Définition	Nombre total de logements résidentiels sur le territoire

	2013	2012	2011
Nombre de logements résidentiels inspectés	1	4	7
Nombre total de logements résidentiels	2	5	8
Pourcentage des logements résidentiels inspectés	3	6	9

Facteurs d'influence

- 10 -
- 11 -
- 12 -

Commentaires

INDICATEURS DE GESTION FACULTATIFS 2013

Fonction	LOISIRS ET CULTURE
Activité	Activités récréatives et culturelles
Dimension - Critère	Efficience économique - Économie des ressources et productivité
Nom de l'indicateur	Coût des activités culturelles par habitant
Définition	Coût des activités culturelles, excluant les bibliothèques, par habitant
Formule	<u>Coût des activités culturelles excluant les bibliothèques</u> Nombre total d'habitants

Formule a)	Charges avant l'amortissement moins les services rendus
Numérateur	
- Source de la donnée	Rapport financier 2013 page S44-2, ligne 168 moins ligne 213
- Définition	Coût des activités culturelles excluant les bibliothèques, constitué des charges sans l'amortissement moins les services rendus, pour l'exercice financier à l'étude
Dénominateur	
- Source de la donnée	À l'interne : Selon le dernier décret de population pour l'exercice financier à l'étude (décret 1218-2012 du 19 décembre 2012)
- Définition	Nombre total d'habitants selon le dernier décret pour l'exercice financier à l'étude
Formule b)	Charges moins les services rendus
Numérateur	
- Source de la donnée	Rapport financier 2013 page S44-2, ligne 228
- Définition	Coût des activités culturelles, excluant les bibliothèques, pour l'exercice financier à l'étude
Dénominateur	
- Source de la donnée	Idem a)
- Définition	Idem a)

a)	2013	2012	2011
Coût des activités culturelles excluant les bibliothèques	1	4	7
Nombre total d'habitants	2	5	8
Coût des activités culturelles excluant les bibliothèques, sans l'amortissement, par habitant	3	6	9
b)	2013	2012	2011
Coût des activités culturelles excluant les bibliothèques	10	13	16
Nombre total d'habitants	11	14	17
Coût des activités culturelles excluant les bibliothèques, par habitant	12	15	18

INDICATEURS DE GESTION FACULTATIFS 2013

Facteurs d'influence

19 -

20 -

21 -

Commentaires

INDICATEURS DE GESTION FACULTATIFS 2013

Fonction	LOISIRS ET CULTURE
Activité	Activités récréatives et culturelles
Dimension - Critère	Efficiéce économique - Économie des ressources et productivité
Nom de l'indicateur	Coût des activités récréatives par habitant
Définition	Coût des activités récréatives par rapport au nombre d'habitants
Formule	<u>Coût des activités récréatives</u> Nombre total d'habitants

Formule a)	Charges avant l'amortissement moins les services rendus
Numérateur	
- Source de la donnée	Rapport financier 2013 page S44-2, ligne 166 moins ligne 211
- Définition	Coût des activités récréatives, constitué des charges sans l'amortissement moins les services rendus, pour l'exercice financier à l'étude
Dénominateur	
- Source de la donnée	À l'interne : Selon le dernier décret de population pour l'exercice financier à l'étude (décret 1218-2012 du 19 décembre 2012)
- Définition	Nombre total d'habitants selon le dernier décret pour l'exercice financier à l'étude
Formule b)	Charges moins les services rendus
Numérateur	
- Source de la donnée	Rapport financier 2013 page S44-2, ligne 226
- Définition	Coût des activités récréatives pour l'exercice financier à l'étude
Dénominateur	
- Source de la donnée	Idem a)
- Définition	Idem a)

a)	2013	2012	2011
Coût des activités récréatives	1	4	7
Nombre total d'habitants	2	5	8
Coût des activités récréatives, sans l'amortissement, par habitant	3	6	9
b)	2013	2012	2011
Coût des activités récréatives	10	13	16
Nombre total d'habitants	11	14	17
Coût des activités récréatives par habitant	12	15	18

INDICATEURS DE GESTION FACULTATIFS 2013

Facteurs d'influence

19 -

20 -

21 -

Commentaires

INDICATEURS DE GESTION FACULTATIFS 2013

Fonction	LOISIRS ET CULTURE
Activité	Bibliothèques
Dimension - Critère	Vitalité - Qualité du service
Nom de l'indicateur	Effort d'acquisition de documents
Définition	Investissement par habitant consacré à l'acquisition de nouveaux documents
Formule	$\frac{\text{Coût d'acquisition de documents de tous les types}}{\text{Nombre total d'habitants sur le territoire desservi par la bibliothèque}}$
Numérateur	
- Source de la donnée	À l'interne
- Définition	Coût total des achats de documents, incluant les livres, CD, revues et tous les autres documents répertoriés comme tels, pour l'exercice financier à l'étude
Dénominateur	
- Source de la donnée	À l'interne
- Définition	Nombre total d'habitants sur le territoire desservi par la bibliothèque à la fin de l'exercice financier à l'étude

	2013	2012	2011
Coût d'acquisition de documents de tous les types	1	4	7
Nombre total d'habitants sur le territoire desservi par la bibliothèque	2	5	8
Coût d'acquisition de documents de tous les types par habitant	3	6	9

Facteurs d'influence

10 -

11 -

12 -

Commentaires

INDICATEURS DE GESTION FACULTATIFS 2013

Fonction	LOISIRS ET CULTURE
Activité	Bibliothèques
Dimension - Critère	Vitalité - Qualité du service
Nom de l'indicateur	Indice d'utilisation
Définition	Nombre moyen de documents empruntés par habitant sur le territoire desservi par la bibliothèque
Formule	$\frac{\text{Nombre de documents empruntés}}{\text{Nombre total d'habitants sur le territoire desservi par la bibliothèque}}$
Numérateur	À l'interne
- Source de la donnée	Somme des documents empruntés, incluant les livres, CD, revues et tous les autres documents répertoriés comme tels, lors de chacun des emprunts effectués au cours de l'exercice financier à l'étude
- Définition	
Dénominateur	À l'interne
- Source de la donnée	Nombre total d'habitants sur le territoire desservi par la bibliothèque à la fin de l'exercice financier à l'étude
- Définition	

	2013	2012	2011
Nombre de documents empruntés	1	4	7
Nombre total d'habitants sur le territoire desservi par la bibliothèque	2	5	8
Nombre de documents empruntés par habitant	3	6	9

Facteurs d'influence

10 -

11 -

12 -

Commentaires

INDICATEURS DE GESTION FACULTATIFS 2013

Fonction	LOISIRS ET CULTURE
Activité	Bibliothèques
Dimension - Critère	Vitalité - Qualité du service
Nom de l'indicateur	Inventaire par habitant
Définition	Nombre de documents mis à la disposition des citoyens par rapport au nombre total d'habitants sur le territoire desservi par la bibliothèque
Formule	$\frac{\text{Nombre de documents de tous les types}}{\text{Nombre total d'habitants sur le territoire desservi par la bibliothèque}}$
Numérateur	À l'interne
- Source de la donnée	Nombre de documents, incluant les livres, CD, revues et tous les autres documents répertoriés comme tels, mis à la disposition des citoyens à la fin de l'exercice financier à l'étude
- Définition	
Dénominateur	À l'interne
- Source de la donnée	Nombre total d'habitants sur le territoire desservi par la bibliothèque à la fin de l'exercice financier à l'étude
- Définition	

	2013	2012	2011
Nombre de documents de tous les types	1	4	7
Nombre total d'habitants sur le territoire desservi par la bibliothèque	2	5	8
Nombre de documents de tous les types par habitant	3	6	9

Facteurs d'influence

10 -

11 -

12 -

Commentaires

INDICATEURS DE GESTION FACULTATIFS 2013

Fonction **RESSOURCES HUMAINES**
Dimension - Critère Valeur des ressources humaines - Mobilisation, climat, rendement et développement

Nom de l'indicateur **Taux de rétention des nouveaux employés réguliers**
Définition Pourcentage d'employés réguliers embauchés toujours en poste à la fin de l'année suivant leur entrée en fonction par rapport au nombre d'employés réguliers embauchés au cours de l'année précédente

Formule **Nombre d'employés réguliers embauchés au cours de l'année précédente toujours en poste au 31 décembre** X 100
Nombre d'employés réguliers embauchés au cours de l'année précédente

Numérateur
 - Source de la donnée À l'interne
 - Définition Nombre de nouveaux employés réguliers toujours en poste à la fin de l'année suivant leur entrée en fonction. Une personne compte pour un employé régulier indépendamment de son horaire.

Dénominateur
 - Source de la donnée À l'interne
 - Définition Nombre de nouveaux employés réguliers embauchés au cours de l'exercice financier précédant celui à l'étude

	2013	2012	2011
Nombre d'employés réguliers embauchés au cours de l'année précédente toujours en poste au 31 décembre	1	4	7
Nombre d'employés réguliers embauchés au cours de l'année précédente	2	5	8
Pourcentage d'employés embauchés toujours en poste à la fin de l'année suivant leur entrée en fonction	3	6	9

Facteurs d'influence

- 10 -
- 11 -
- 12 -

Commentaires

INDICATEURS DE GESTION FACULTATIFS 2013

Fonction RESSOURCES HUMAINES
Dimension - Critère Valeur des ressources humaines - Mobilisation, climat, rendement et développement

Nom de l'indicateur Taux de présence au travail des employés réguliers
Définition Pourcentage du nombre d'heures travaillées par rapport au nombre d'heures de travail attendues

Formule
$$\frac{\text{Nombre d'heures travaillées}}{\text{Nombre d'heures de travail attendues}} \times 100$$

Numérateur
 - Source de la donnée À l'interne
 - Définition Nombre d'heures travaillées et rémunérées comme telles (présence réelle), excluant le temps supplémentaire, pour l'exercice financier à l'étude

Dénominateur
 - Source de la donnée À l'interne
 - Définition Nombre d'heures de travail attendues (présence au travail prévue), excluant les vacances, les congés statutaires, les congés avec solde ou sans solde autorisés et les congés parentaux, pour l'exercice financier à l'étude

	2013	2012	2011
Nombre d'heures travaillées	1	4	7
Nombre d'heures de travail attendues	2	5	8
Pourcentage du nombre d'heures travaillées par rapport au nombre d'heures de travail attendues	3	6	9

Facteurs d'influence

- 10 -
- 11 -
- 12 -

Commentaires

INDICATEURS DE GESTION FACULTATIFS 2013

Fonction	RESSOURCES HUMAINES
Dimension - Critère	Valeur des ressources humaines - Mobilisation, climat, rendement et développement
Nom de l'indicateur	Durée moyenne des lésions professionnelles
Définition	Durée moyenne d'absence du travail des employés pour cause de lésions professionnelles
Formule	$\frac{\text{Nombre d'heures d'absence du travail pour lésions professionnelles}}{\text{Nombre de lésions professionnelles}}$
Numérateur	À l'interne Nombre d'heures non travaillées pour cause de lésions professionnelles des employés réguliers dont celles d'une journée ou moins, c'est-à-dire les accidents de travail, les maladies professionnelles, les rechutes, les récurrences et les aggravations, pour l'exercice financier à l'étude
- Source de la donnée - Définition	
Dénominateur	À l'interne Nombre de lésions professionnelles dont celles d'une journée ou moins des employés réguliers, c'est-à-dire les accidents de travail, les maladies professionnelles, les rechutes, les récurrences et les aggravations de l'année plus celles des années antérieures toujours en cours, pour l'exercice financier à l'étude
- Source de la donnée - Définition	

	2013	2012	2011
Nombre d'heures d'absence du travail pour lésions professionnelles	1	4	7
Nombre de lésions professionnelles	2	5	8
Durée moyenne d'absence des employés, en heures, pour cause de lésions professionnelles	3	6	9

Facteurs d'influence

10 -

11 -

12 -

Commentaires

ANNEXE D

Indicateurs de gestion 2013

Nom : Sept-Rivières

Code géographique : NR971

Type d'organisme municipal : Municipalité locale

*Affaires municipales,
Régions et Occupation
du territoire*

Québec 

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
MOT DE L'ORGANISME MUNICIPAL	3
SOMMAIRE DES INDICATEURS DE GESTION DE BASE 2013	4
INDICATEURS DE GESTION DE BASE 2013	
SÉCURITÉ PUBLIQUE	
Sécurité incendie	
Coût de la sécurité incendie par 100 \$ d'évaluation	5
TRANSPORT ROUTIER	
Voirie municipale	
Coût de la voirie municipale par kilomètre de voie	6
Enlèvement de la neige	
Coût de l'enlèvement de la neige par kilomètre de voie	7
HYGIÈNE DU MILIEU	
Approvisionnement en eau, traitement et réseau de distribution	
Nombre de bris par 100 kilomètres de conduite	8
Coût de distribution par kilomètre de conduite	9
Coût d'approvisionnement et de traitement par mètre cube d'eau	10
Coût de distribution par mètre cube d'eau	11
Traitement des eaux usées et réseaux d'égout	
Coût du traitement par mètre cube d'eaux usées	12
Coût des réseaux d'égout par kilomètre de conduite	13
Coût des réseaux d'égout par mètre cube d'eaux usées	14
Déchets domestiques et assimilés	
Coût de la collecte des déchets domestiques et assimilés par local	15
Collecte sélective de matières recyclables	
Rendement moyen annuel de la collecte sélective	16
Taux annuel de diversion	17
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET ZONAGE	
Croissance des valeurs résidentielles imposables	18
RESSOURCES HUMAINES	
Pourcentage du coût de la formation par rapport à la rémunération totale	19
Effort de formation par employé	20
Taux de départs potentiels à la retraite	21
ATTESTATION DE TRANSMISSION	22

Organisme Sept-Rivières

Code géographique NR971

MOT DE L'ORGANISME MUNICIPAL

NOM DU SIGNATAIRE _____

TITRE DU SIGNATAIRE _____

SIGNATURE _____

DATE _____

SOMMAIRE DES INDICATEURS DE GESTION DE BASE 2013

		2013	2012	2011
SÉCURITÉ PUBLIQUE				
Sécurité incendie				
Coût de la sécurité incendie par 100 \$ d'évaluation (a)	1	0,0605 \$	0,0759 \$	0,0401 \$
Coût de la sécurité incendie par 100 \$ d'évaluation (b)	2	0,0605 \$	0,0759 \$	0,0401 \$
TRANSPORT ROUTIER				
Voirie municipale				
Coût de la voirie municipale par kilomètre de voie (a)	3	6 406 \$	5 075 \$	2 865 \$
Coût de la voirie municipale par kilomètre de voie (b)	4	7 938 \$	6 607 \$	4 397 \$
Enlèvement de la neige				
Coût de l'enlèvement de la neige par kilomètre de voie (a)	5	6 269 \$	6 242 \$	5 893 \$
Coût de l'enlèvement de la neige par kilomètre de voie (b)	6	6 269 \$	6 242 \$	5 893 \$
HYGIÈNE DU MILIEU				
Approvisionnement en eau, traitement et réseau de distribution				
Nombre de bris par 100 kilomètres de conduite	7	S.O.	S.O.	S.O.
Coût de distribution par kilomètre de conduite (a)	8	S.O.	S.O.	S.O.
Coût de distribution par kilomètre de conduite (b)	9	S.O.	S.O.	S.O.
Coût d'approvisionnement et de traitement par mètre cube d'eau (a)	10	S.O.	S.O.	S.O.
Coût d'approvisionnement et de traitement par mètre cube d'eau (b)	11	S.O.	S.O.	S.O.
Coût de distribution par mètre cube d'eau (a)	12	S.O.	S.O.	S.O.
Coût de distribution par mètre cube d'eau (b)	13	S.O.	S.O.	S.O.
Traitement des eaux usées et réseaux d'égout				
Coût du traitement par mètre cube d'eaux usées (a)	14	S.O.	S.O.	S.O.
Coût du traitement par mètre cube d'eaux usées (b)	15	S.O.	S.O.	S.O.
Coût des réseaux d'égout par kilomètre de conduite (a)	16	S.O.	S.O.	S.O.
Coût des réseaux d'égout par kilomètre de conduite (b)	17	S.O.	S.O.	S.O.
Coût des réseaux d'égout par mètre cube d'eaux usées (a)	18	S.O.	S.O.	S.O.
Coût des réseaux d'égout par mètre cube d'eaux usées (b)	19	S.O.	S.O.	S.O.
Déchets domestiques et assimilés				
Coût de la collecte des déchets domestiques et assimilés par local (a)	20	326,52 \$	330,73 \$	299,65 \$
Coût de la collecte des déchets domestiques et assimilés par local (b)	21	326,52 \$	330,73 \$	299,65 \$
Collecte sélective de matières recyclables				
Rendement moyen annuel de la collecte sélective	22	0,107 t	0,148 t	0,185 t
Taux annuel de diversion	23	23,21 %	27,69 %	39,34 %
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET ZONAGE				
Croissance des valeurs résidentielles imposables	24	22,55 %	11,12 %	11,18 %
RESSOURCES HUMAINES				
Pourcentage du coût de la formation par rapport à la rémunération totale	25	S.O.	*****	*****
Effort de formation par employé	26	S.O.	S.O.	S.O.
Taux de départs potentiels à la retraite	27	S.O.	S.O.	S.O.

(a) Charges avant amortissement

(b) Charges

INDICATEURS DE GESTION DE BASE 2013

Fonction	SÉCURITÉ PUBLIQUE
Activité	Sécurité incendie
Dimension - Critère	Efficiences économiques - Économie des ressources et productivité
Nom de l'indicateur	Coût de la sécurité incendie par 100 \$ d'évaluation
Définition	Coût de l'activité sécurité incendie par 100 \$ d'évaluation
Formule	$\frac{\text{Coût de l'activité sécurité incendie}}{\text{Richesse foncière uniformisée}} \times 100$
<hr/>	
Formule a)	Charges avant l'amortissement moins les services rendus
Numérateur	
- Source de la donnée	Rapport financier 2013 page S44-1, ligne 6 moins ligne 84
- Définition	Coût de l'activité de sécurité incendie, constitué des charges sans l'amortissement moins les services rendus, pour l'exercice financier à l'étude
Dénominateur	
- Source de la donnée	Évaluation imposable et évaluation non imposable inscrites au rôle déposé pour l'exercice en cours à la section « données utiles au calcul de la richesse foncière » multipliées par le facteur comparatif du rôle d'évaluation foncière établi pour cet exercice (les évaluations non imposables doivent tenir compte des pourcentages fixés par le ministre pour l'année précédente aux fins de la RFU de l'exercice financier à l'étude). La RFU calculée pour chacune des municipalités est disponible dans les publications électroniques des prévisions budgétaires dans le site Web du Ministère : http://www.mamrot.gouv.qc.ca/finances-indicateurs-de-gestion-et-fiscalite/information-financiere/profil-financier-et-autres-publications/richeesse-fonciere-uniformisee/#c5183
- Définition	Richesse foncière uniformisée selon le rôle d'évaluation déposé en septembre de l'année précédente multipliée par le facteur comparatif du rôle d'évaluation foncière établi pour l'exercice financier à l'étude
Formule b)	Charges moins les services rendus
Numérateur	
- Source de la donnée	Rapport financier 2013 page S44-1, ligne 110
- Définition	Coût de l'activité de sécurité incendie pour l'exercice financier à l'étude
Dénominateur	
- Source de la donnée	Idem a)
- Définition	Idem a)

INDICATEURS DE GESTION DE BASE 2013

a)	2013	2012	2011
Coût de l'activité sécurité incendie	1 14 000	4 14 375	7 7 350
Richesse foncière uniformisée	2 23 152 833	5 18 948 986	8 18 334 918
Coût de la sécurité incendie, sans l'amortissement, par 100 \$ d'évaluation	3 0,0605	6 0,0759	9 0,0401

b)	2013	2012	2011
Coût de l'activité sécurité incendie	10 14 000	13 14 375	16 7 350
Richesse foncière uniformisée	11 23 152 833	14 18 948 986	17 18 334 918
Coût de la sécurité incendie par 100 \$ d'évaluation	12 0,0605	15 0,0759	18 0,0401

Facteurs d'influence

- 19- Profil du territoire (superficie, géographie, topographie)
- 20- Autre facteur
- 21-

Commentaires

PETITE POPULATION PERMANENTE COMPARATIVEMENT À LA RICHESSE FONCIÈRE.

INDICATEURS DE GESTION DE BASE 2013

Fonction	TRANSPORT ROUTIER
Activité	Voirie municipale
Dimension - Critère	Effizienz économique - Économie des ressources et productivité
Nom de l'indicateur	Coût de la voirie municipale par kilomètre de voie
Définition	Coût de l'activité de voirie municipale par kilomètre de voie appartenant à l'organisme municipal
Formule	<u>Coût de l'activité voirie municipale</u> <u>Nombre de km de voie</u>

Formule a)
Numérateur
 - Source de la donnée
 - Définition

Charges avant l'amortissement moins les services rendus
 Rapport financier 2013 page S44-1, ligne 10 moins ligne 88
 Coût de l'activité de voirie municipale, constitué des charges sans l'amortissement moins les services rendus, pour l'exercice financier à l'étude

Dénominateur
 - Source de la donnée
 - Définition

À l'interne
 Nombre total de kilomètres de voie appartenant à l'organisme municipal. Une voie est une subdivision de la chaussée permettant la circulation d'une file de véhicules.

Formule b)
Numérateur
 - Source de la donnée
 - Définition

Charges moins les services rendus
 Rapport financier 2013 page S44-1, ligne 114
 Coût de l'activité de voirie municipale pour l'exercice financier à l'étude

Dénominateur
 - Source de la donnée
 - Définition

À l'interne
 Idem a)

a)	2013	2012	2011
Coût de l'activité voirie municipale	1 39 715	4 31 464	7 17 760
Nombre de km de voie	2 6,20	5 6,20	8 6,20
Coût de la voirie municipale, sans l'amortissement, pour un km de voie	3 6 406	6 5 075	9 2 865

b)	2013	2012	2011
Coût de l'activité voirie municipale	10 49 217	13 40 966	16 27 262
Nombre de km de voie	11 6,20	14 6,20	17 6,20
Coût de la voirie municipale pour un km de voie	12 7 938	15 6 607	18 4 397

INDICATEURS DE GESTION DE BASE 2013

Facteurs d'influence

19 - Type de recouvrement

20 -

21 -

Commentaires

INDICATEURS DE GESTION DE BASE 2013

Fonction	TRANSPORT ROUTIER
Activité	Enlèvement de la neige
Dimension - Critère	Efficiéce économique - Économie des ressources et productivité
Nom de l'indicateur	Coût de l'enlèvement de la neige par kilomètre de voie
Définition	Coût de l'activité d'enlèvement de la neige par kilomètre de voie appartenant à l'organisme municipal
Formule	<u>Coût de l'activité enlèvement de la neige</u> <u>Nombre de km de voie déneigés</u>

Formule a)	Charges avant l'amortissement moins les services rendus
Numérateur	
- Source de la donnée	Rapport financier 2013 page S44-1, ligne 11 moins ligne 89
- Définition	Coût de l'activité d'enlèvement de la neige, constitué des charges sans l'amortissement moins les services rendus, pour l'exercice financier à l'étude
Dénominateur	
- Source de la donnée	À l'interne
- Définition	Nombre total de kilomètres de voie déneigés appartenant à l'organisme municipal. Une voie est une subdivision de la chaussée permettant la circulation d'une file de véhicules.
Formule b)	Charges moins les services rendus
Numérateur	
- Source de la donnée	Rapport financier 2013 page S44-1, ligne 115
- Définition	Coût de l'activité d'enlèvement de la neige pour l'exercice financier à l'étude
Dénominateur	
- Source de la donnée	À l'interne
- Définition	Idem a)

a)	2013	2012	2011
Coût de l'activité enlèvement de la neige	1 38 866	4 38 699	7 36 535
Nombre de km de voie déneigés	2 6,20	5 6,20	8 6,20
Coût d'enlèvement de la neige, sans l'amortissement, pour un km de voie	3 6 269	6 6 242	9 5 893

b)	2013	2012	2011
Coût de l'activité enlèvement de la neige	10 38 866	13 38 699	16 36 535
Nombre de km de voie déneigés	11 6,20	14 6,20	17 6,20
Coût d'enlèvement de la neige pour un km de voie	12 6 269	15 6 242	18 5 893

INDICATEURS DE GESTION DE BASE 2013

Facteurs d'influence

19 - Type (boulevard, rue, ruelle, etc.)

20 -

21 -

Commentaires

INDICATEURS DE GESTION DE BASE 2013

Fonction	HYGIÈNE DU MILIEU
Activité	Approvisionnement en eau, traitement et réseau de distribution
Dimension - Critère	Vitalité - Qualité du service
Nom de l'indicateur	Nombre de bris par 100 kilomètres de conduite
Définition	Nombre de bris d'aqueduc par 100 kilomètres de conduite d'eau potable, excluant les bris sur les entrées de service
Formule	$\frac{\text{Nombre de bris d'aqueduc}}{\text{Nombre de km de conduite d'eau potable}} \times 100$
Numérateur	À l'interne
- Source de la donnée	Nombre de ruptures ou de fuites ayant nécessité des travaux d'excavation, excluant les bris sur la portion des entrées de service d'aqueduc, pour l'exercice financier à l'étude
- Définition	
Dénominateur	À l'interne
- Source de la donnée	Nombre de kilomètres de conduite d'eau dont l'organisme municipal est responsable sur son territoire pour l'exercice financier à l'étude, incluant toutes les conduites de distribution d'eau potable sauf les entrées de service
- Définition	

	2013		2012		2011	
Nombre de bris d'aqueduc	1	S.O.	4	S.O.	7	S.O.
Nombre de km de conduite d'eau potable	2	S.O.	5	S.O.	8	S.O.
Nombre de bris d'aqueduc par 100 km de conduite d'eau potable	3	S.O.	6	S.O.	9	S.O.

Facteurs d'influence

10 -

11 -

12 -

Commentaires

INDICATEURS DE GESTION DE BASE 2013

Fonction	HYGIÈNE DU MILIEU
Activité	Approvisionnement en eau, traitement et réseau de distribution
Dimension - Critère	Efficiéce économique - Économie des ressources et productivité
Nom de l'indicateur	Coût de distribution par kilomètre de conduite
Définition	Coût de l'activité de distribution de l'eau potable par rapport au nombre de kilomètres de conduite d'eau appartenant à l'organisme municipal
Formule	$\frac{\text{Coût de l'activité distribution de l'eau potable}}{\text{Nombre de km de conduite d'eau potable}}$

Formule a)	Charges avant l'amortissement moins les services rendus
Numérateur	
- Source de la donnée	Rapport financier 2013 page S44-1, ligne 17 moins ligne 95
- Définition	Coût de l'activité de distribution de l'eau potable, constitué des charges sans l'amortissement moins les services rendus, pour l'exercice financier à l'étude
Dénominateur	
- Source de la donnée	À l'interne
- Définition	Nombre de kilomètres de conduite d'eau dont l'organisme municipal est responsable sur son territoire pour l'exercice financier à l'étude, incluant toutes les conduites de distribution d'eau potable sauf les entrées de service
Formule b)	Charges moins les services rendus
Numérateur	
- Source de la donnée	Rapport financier 2013 page S44-1, ligne 121
- Définition	Coût de l'activité de distribution de l'eau potable pour l'exercice financier à l'étude
Dénominateur	
- Source de la donnée	À l'interne
- Définition	Idem a)

a)	2013		2012		2011	
Coût de l'activité distribution de l'eau potable	1	S.O.	4	S.O.	7	S.O.
Nombre de km de conduite d'eau potable	2	S.O.	5	S.O.	8	S.O.
Coût de distribution de l'eau, sans l'amortissement, pour un km de conduite d'eau potable	3	S.O.	6	S.O.	9	S.O.

b)	2013		2012		2011	
Coût de l'activité distribution de l'eau potable	10	S.O.	13	S.O.	16	S.O.
Nombre de km de conduite d'eau potable	11	S.O.	14	S.O.	17	S.O.
Coût de distribution de l'eau pour un km de conduite d'eau potable	12	S.O.	15	S.O.	18	S.O.

INDICATEURS DE GESTION DE BASE 2013

Facteurs d'influence

19 -

20 -

21 -

Commentaires

INDICATEURS DE GESTION DE BASE 2013

Fonction	HYGIÈNE DU MILIEU
Activité	Approvisionnement en eau, traitement et réseau de distribution
Dimension - Critère	Efficiences économique - Économie des ressources et productivité
Nom de l'indicateur	Coût d'approvisionnement et de traitement par mètre cube d'eau
Définition	Coût pris en charge par l'organisme municipal pour traiter un mètre cube d'eau et s'en approvisionner
Formule	<u>Coût de l'activité approvisionnement et traitement de l'eau potable</u> <u>Nombre total de m³ d'eau traitée</u>

Formule a)	Charges avant l'amortissement
Numérateur	
- Source de la donnée	Rapport financier 2013 page S44-1, ligne 16
- Définition	Coût de l'activité d'approvisionnement et de traitement de l'eau potable, correspondant aux charges sans l'amortissement, pour l'exercice financier à l'étude
Dénominateur	
- Source de la donnée	À l'interne
- Définition	Nombre total de mètres cubes d'eau traitée incluant le nombre de mètres cubes d'eau vendue, s'il y a lieu. C'est l'eau au compteur à la sortie de l'usine de traitement qui doit être prise en compte.
Formule b)	Charges
Numérateur	
- Source de la donnée	Rapport financier 2013 page S44-1, ligne 68
- Définition	Coût de l'activité d'approvisionnement et de traitement de l'eau potable, constitué des charges, pour l'exercice financier à l'étude
Dénominateur	
- Source de la donnée	À l'interne
- Définition	Idem a)

a)	2013		2012		2011	
Coût de l'activité approvisionnement et traitement de l'eau potable	1	S.O.	4	S.O.	7	S.O.
Nombre total de m ³ d'eau traitée	2	S.O.	5	S.O.	8	S.O.
Coût d'approvisionnement et de traitement de l'eau potable, sans l'amortissement, pour un m³ d'eau traitée	3	S.O.	6	S.O.	9	S.O.
b)	2013		2012		2011	
Coût de l'activité approvisionnement et traitement de l'eau potable	10	S.O.	13	S.O.	16	S.O.
Nombre total de m ³ d'eau traitée	11	S.O.	14	S.O.	17	S.O.
Coût d'approvisionnement et de traitement de l'eau potable pour un m³ d'eau traitée	12	S.O.	15	S.O.	18	S.O.

INDICATEURS DE GESTION DE BASE 2013

Facteurs d'influence

19 -

20 -

21 -

Commentaires

INDICATEURS DE GESTION DE BASE 2013

Fonction	HYGIÈNE DU MILIEU
Activité	Approvisionnement en eau, traitement et réseau de distribution
Dimension - Critère	Efficiencé économique - Économie des ressources et productivité
Nom de l'indicateur	Coût de distribution par mètre cube d'eau
Définition	Coût pris en charge par l'organisme municipal pour distribuer un mètre cube d'eau potable
Formule	$\frac{\text{Coût de l'activité distribution de l'eau potable}}{\text{Nombre de m}^3 \text{ d'eau circulant dans le réseau}}$

Formule a)	Charges avant l'amortissement moins les services rendus
Numérateur	
- Source de la donnée	Rapport financier 2013 page S44-1, ligne 17 moins ligne 95
- Définition	Coût de l'activité de distribution de l'eau potable, constitué des charges sans l'amortissement moins les services rendus, pour l'exercice financier à l'étude
Dénominateur	
- Source de la donnée	À l'interne
- Définition	Nombre de mètres cubes d'eau distribuée dans le réseau de l'organisme municipal. Il faut tenir compte uniquement de l'eau distribuée sur le territoire de l'organisme municipal.
Formule b)	Charges moins les services rendus
Numérateur	
- Source de la donnée	Rapport financier 2013 page S44-1, ligne 121
- Définition	Coût de l'activité de distribution de l'eau potable pour l'exercice financier à l'étude
Dénominateur	
- Source de la donnée	À l'interne
- Définition	Idem a)

a)	2013		2012		2011	
Coût de l'activité distribution de l'eau potable	1	S.O.	4	S.O.	7	S.O.
Nombre de m ³ d'eau circulant dans le réseau	2	S.O.	5	S.O.	8	S.O.
Coût de distribution, sans l'amortissement, d'un m ³ d'eau potable	3	S.O.	6	S.O.	9	S.O.

b)	2013		2012		2011	
Coût de l'activité distribution de l'eau potable	10	S.O.	13	S.O.	16	S.O.
Nombre de m ³ d'eau circulant dans le réseau	11	S.O.	14	S.O.	17	S.O.
Coût de distribution d'un m ³ d'eau potable	12	S.O.	15	S.O.	18	S.O.

INDICATEURS DE GESTION DE BASE 2013

Facteurs d'influence

19 -

20 -

21 -

Commentaires

INDICATEURS DE GESTION DE BASE 2013

Fonction HYGIÈNE DU MILIEU
Activité Traitement des eaux usées et réseaux d'égout
Dimension - Critère Efficience économique - Économie des ressources et productivité

Nom de l'indicateur Coût du traitement par mètre cube d'eaux usées
Définition Prix de revient du traitement d'un mètre cube d'eaux usées

Formule Coût de l'activité traitement des eaux usées
Nombre de m³ d'eaux usées traitées par la station d'épuration

Formule a) Charges avant l'amortissement
Numérateur
 - Source de la donnée Rapport financier 2013 page S44-1, ligne 18
 - Définition Coût de l'activité de traitement des eaux usées, correspondant aux charges sans l'amortissement, pour l'exercice financier à l'étude

Dénominateur
 - Source de la donnée À l'interne
 - Définition Nombre de mètres cubes d'eaux usées traitées par l'organisme municipal, passant par toutes les étapes du traitement de la station d'épuration, pour l'exercice financier à l'étude

Formule b) Charges
Numérateur
 - Source de la donnée Rapport financier 2013 page S44-1, ligne 70
 - Définition Coût de l'activité de traitement des eaux usées, constitué des charges, pour l'exercice financier à l'étude

Dénominateur
 - Source de la donnée À l'interne
 - Définition Idem a)

a)	2013		2012		2011	
Coût de l'activité traitement des eaux usées	1	S.O.	4	S.O.	7	S.O.
Nombre de m ³ d'eaux usées traitées par la station d'épuration	2	S.O.	5	S.O.	8	S.O.
Coût du traitement, sans l'amortissement, d'un m ³ d'eaux usées traitées par la station	3	S.O.	6	S.O.	9	S.O.

b)	2013		2012		2011	
Coût de l'activité traitement des eaux usées	10	S.O.	13	S.O.	16	S.O.
Nombre de m ³ d'eaux usées traitées par la station d'épuration	11	S.O.	14	S.O.	17	S.O.
Coût du traitement d'un m ³ d'eaux usées traitées par la station	12	S.O.	15	S.O.	18	S.O.

INDICATEURS DE GESTION DE BASE 2013

Facteurs d'influence

19 -

20 -

21 -

Commentaires

INDICATEURS DE GESTION DE BASE 2013

Fonction	HYGIÈNE DU MILIEU
Activité	Traitement des eaux usées et réseaux d'égout
Dimension - Critère	Efficiéce économique - Économie des ressources et productivité
Nom de l'indicateur	Coût des réseaux d'égout par kilomètre de conduite
Définition	Coût de l'activité des réseaux d'égout par kilomètre de conduite d'égout, excluant les entrées de service
Formule	$\frac{\text{Coût de l'activité réseaux d'égout}}{\text{Nombre de km de conduite d'égout}}$

Formule a)	Charges avant l'amortissement moins les services rendus
Numérateur	Rapport financier 2013 page S44-1, ligne 19 moins ligne 97
- Source de la donnée	Coût de l'activité des réseaux d'égout, constitué des charges sans l'amortissement moins les services rendus, pour l'exercice financier à l'étude
- Définition	
Dénominateur	À l'interne
- Source de la donnée	Nombre de kilomètres de conduite d'égout dont l'organisme municipal est responsable sur son territoire, incluant toutes les conduites d'égout (domestique et combiné) sauf les entrées de service
- Définition	
Formule b)	Charges moins les services rendus
Numérateur	Rapport financier 2013 page S44-1, ligne 123
- Source de la donnée	Coût de l'activité des réseaux d'égout pour l'exercice financier à l'étude
- Définition	
Dénominateur	À l'interne
- Source de la donnée	Idem a)
- Définition	

a)	2013		2012		2011	
Coût de l'activité réseaux d'égout	1	S.O.	4	S.O.	7	S.O.
Nombre de km de conduite d'égout	2	S.O.	5	S.O.	8	S.O.
Coût de fonctionnement des réseaux d'égout, sans l'amortissement, pour un km de conduite	3	S.O.	6	S.O.	9	S.O.

b)	2013		2012		2011	
Coût de l'activité réseaux d'égout	10	S.O.	13	S.O.	16	S.O.
Nombre de km de conduite d'égout	11	S.O.	14	S.O.	17	S.O.
Coût de fonctionnement des réseaux d'égout pour un km de conduite	12	S.O.	15	S.O.	18	S.O.

INDICATEURS DE GESTION DE BASE 2013

Facteurs d'influence

19 -

20 -

21 -

Commentaires

INDICATEURS DE GESTION DE BASE 2013

Fonction	HYGIÈNE DU MILIEU
Activité	Traitement des eaux usées et réseaux d'égout
Dimension - Critère	Efficiéce économique - Économie des ressources et productivité
Nom de l'indicateur	Coût des réseaux d'égout par mètre cube d'eaux usées
Définition	Coût de l'activité des réseaux d'égout par mètre cube d'eaux usées
Formule	$\frac{\text{Coût de l'activité réseaux d'égout}}{\text{Nombre de m}^3 \text{ d'eaux usées circulant dans les réseaux}}$

Formule a)	Charges avant l'amortissement moins les services rendus
Numérateur	
- Source de la donnée	Rapport financier 2013 page S44-1, ligne 19 moins ligne 97
- Définition	Coût de l'activité des réseaux d'égout, correspondant aux charges sans l'amortissement moins les services rendus, pour l'exercice financier à l'étude
Dénominateur	
- Source de la donnée	À l'interne
- Définition	Nombre de mètres cubes d'eaux usées circulant dans les réseaux dont l'organisme municipal est responsable sur son territoire, incluant toutes les conduites d'égout (domestique et combiné) sauf les entrées de service.
Formule b)	Charges moins les services rendus
Numérateur	
- Source de la donnée	Rapport financier 2013 page S44-1, ligne 123
- Définition	Coût de l'activité des réseaux d'égout pour l'exercice financier à l'étude
Dénominateur	
- Source de la donnée	À l'interne
- Définition	Idem a)

a)	2013		2012		2011	
Coût de l'activité réseaux d'égout	1	S.O.	4	S.O.	7	S.O.
Nombre de m ³ d'eaux usées circulant dans les réseaux	2	S.O.	5	S.O.	8	S.O.
Coût de l'activité des réseaux d'égout, sans l'amortissement, d'un m³ d'eaux usées circulant dans les réseaux	3	S.O.	6	S.O.	9	S.O.

b)	2013		2012		2011	
Coût de l'activité réseaux d'égout	10	S.O.	13	S.O.	16	S.O.
Nombre de m ³ d'eaux usées circulant dans les réseaux	11	S.O.	14	S.O.	17	S.O.
Coût de l'activité des réseaux d'égout d'un m³ d'eaux usées circulant dans les réseaux	12	S.O.	15	S.O.	18	S.O.

INDICATEURS DE GESTION DE BASE 2013

Facteurs d'influence

19 -

20 -

21 -

Commentaires

INDICATEURS DE GESTION DE BASE 2013

Fonction	HYGIÈNE DU MILIEU
Activité	Déchets domestiques et assimilés
Dimension - Critère	Efficiéce économique - Économie des ressources et productivité
Nom de l'indicateur	Coût de la collecte des déchets domestiques et assimilés par local
Définition	Coût pour la collecte, le transport et l'élimination des déchets domestiques et assimilés par local
Formule	Coût des activités collecte, transport et élimination des déchets domestiques et assimilés
	Nombre de locaux desservis en collecte de déchets domestiques et assimilés

Formule a)	Charges avant l'amortissement moins les services rendus
Numérateur	
- Source de la donnée	Rapport financier 2013 page S44-1, ligne 20 moins ligne 98
- Définition	Coût pour la collecte, le transport et l'élimination des déchets domestiques et assimilés, constitué des charges sans l'amortissement moins les services rendus, pour l'exercice financier à l'étude
Dénominateur	
- Source de la donnée	À l'interne : Sommaire du rôle d'évaluation, nombre total de logements et nombre total d'autres locaux de la section « Faits saillants », ou selon données internes
- Définition	Nombre de locaux, autant résidentiels, commerciaux, industriels et institutionnels, desservis par le service de collecte des déchets domestiques et assimilés pour l'exercice financier à l'étude
Formule b)	Charges moins les services rendus
Numérateur	
- Source de la donnée	Rapport financier 2013 page S44-1, ligne 124
- Définition	Coût pour la collecte, le transport et l'élimination des déchets domestiques et assimilés pour l'exercice financier à l'étude
Dénominateur	
- Source de la donnée	Idem a)
- Définition	Idem a)

a)	2013	2012	2011
Coût des activités liées aux déchets domestiques et assimilés	1 20 244	4 20 836	7 18 578
Nombre de locaux desservis	2 62	5 63	8 62
Coût des activités liées aux déchets domestiques et assimilés, sans l'amortissement, par local	3 326,52	6 330,73	9 299,65
b)	2013	2012	2011
Coût des activités liées aux déchets domestiques et assimilés	10 20 244	13 20 836	16 18 578
Nombre de locaux desservis	11 62	14 63	17 62
Coût des activités liées aux déchets domestiques et assimilés par local	12 326,52	15 330,73	18 299,65

INDICATEURS DE GESTION DE BASE 2013

Facteurs d'influence

19 - Fréquence des collectes

20 - Densité de la population

21 -

Commentaires

INDICATEURS DE GESTION DE BASE 2013

Fonction	HYGIÈNE DU MILIEU
Activité	Collecte sélective de matières recyclables
Dimension - Critère	Vitalité - Qualité du service
Nom de l'indicateur	Rendement moyen annuel de la collecte sélective
Définition	Tonnes métriques de matières recyclables (collecte sélective) collectées par habitant bénéficiant du service de la collecte sélective
Formule	$\frac{\text{Nombre de tonnes métriques de matières recyclables (collecte sélective) collectées}}{\text{Nombre total d'habitants sur le territoire desservi par le service de la collecte sélective}}$
Numérateur	
- Source de la donnée	À l'interne
- Définition	Nombre de tonnes métriques de matières recyclables (collecte sélective) collectées pour l'exercice financier à l'étude. Inclut 100 % du bac de récupération ramassé et exclut les matériaux secs et les matières dangereuses déposés aux sites d'enfouissement ou autres sites
Dénominateur	
- Source de la donnée	À l'interne
- Définition	Nombre total d'habitants sur le territoire ayant bénéficié du service de la collecte sélective des matières recyclables pour l'exercice financier à l'étude

	2013		2012		2011	
Nombre de tonnes métriques de matières recyclable (collecte sélective) collectées	1	13	4	18	7	24
Nombre total d'habitants sur le territoire desservi par ce service	2	122	5	122	8	130
Rendement moyen annuel de la collecte sélective	3	0,107	6	0,148	9	0,185

INDICATEURS DE GESTION DE BASE 2013

Facteurs d'influence

10 - Fréquence des collectes

11 - Densité de la population

12 -

Commentaires

INDICATEURS DE GESTION DE BASE 2013

Fonction	HYGIÈNE DU MILIEU
Activité	Collecte sélective de matières recyclables
Dimension - Critère	Vitalité - Qualité du service
Nom de l'indicateur	Taux annuel de diversion
Définition	Pourcentage des matières recyclables (collecte sélective) collectées par rapport au total des déchets domestiques et assimilés et de la collecte sélective
Formule	$\frac{\text{Nombre de tonnes métriques de matières recyclables (collecte sélective) collectées}}{\text{Nombre de tonnes métriques de déchets domestiques et assimilés et de matières recyclables (collecte sélective) collectés}} \times 100$
Numérateur	À l'interne
- Source de la donnée	Nombre de tonnes métriques de matières recyclables (collecte sélective) collectées pour l'exercice financier à l'étude. Inclut 100 % du bac de récupération ramassé et exclut les matériaux secs et les matières dangereuses déposés aux sites d'enfouissement ou autres sites
- Définition	
Dénominateur	À l'interne
- Source de la donnée	Nombre de tonnes métriques de déchets domestiques et assimilés collectés plus le nombre de tonnes métriques de matières recyclables (collecte sélective) collectées pour l'exercice financier à l'étude
- Définition	

	2013		2012		2011	
Nombre de tonnes métriques de matières recyclables (collecte sélective) collectées	1	13	4	18	7	24
Nombre de tonnes métriques de déchets domestiques et assimilés et de matières recyclables (collecte sélective) collectés	2	56	5	65	8	61
Taux annuel de diversion	3	23,21	6	27,69	9	39,34

INDICATEURS DE GESTION DE BASE 2013

Facteurs d'influence

10 - Clientèle desservie (résidentielle, commerciale, industrielle)

11 - Autre facteur

12 -

Commentaires

OCCUPATION SAISONNIÈRE DE CERTAINS LOCAUX. AJOUT D'UNE CAMPAGNE DE NETTOYAGE DE GROS REBUTS.

INDICATEURS DE GESTION DE BASE 2013

Fonction	AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
Activité	Aménagement, urbanisme et zonage
Dimension - Critère	Vitalité - Qualité du service
Nom de l'indicateur	Croissance des valeurs résidentielles imposables
Définition	Pourcentage des valeurs des nouvelles unités et des rénovations résidentielles imposables par rapport à la valeur totale des unités résidentielles imposables
Formule	$\frac{\text{Valeur des nouvelles unités et des rénovations résidentielles imposables}}{\text{Valeur totale des unités résidentielles imposables}} \times 100$
Numérateur	
- Source de la donnée	Page 3, ligne 524 de la section VALEURS DES LOGEMENTS de chacun des sommaires de rôles visés, soit la variation entre les données au sommaire du rôle déposé durant l'année en cours et les données au sommaire du rôle déposé l'année précédente pour l'année en cours. S'il y a eu dépôt d'un nouveau rôle au cours de la dernière année, prendre la valeur de l'ancien rôle à la date du dépôt du nouveau rôle.
- Définition	Différence entre la valeur au rôle tel qu'établi lors de son dépôt entre le 15 août et le 15 septembre de l'année en cours et la valeur au dépôt du rôle de l'année précédente
Dénominateur	
- Source de la donnée	Sommaire du rôle d'évaluation déposé l'année précédente, page 3, ligne 524 de la section VALEUR DES LOGEMENTS
- Définition	Valeur au rôle au 15 septembre de l'année précédente

	2013	2012	2011
Valeur des nouvelles unités et des rénovations résidentielles imposables	1 5 271 800	4 2 147 100	7 2 088 400
Valeur totale des unités résidentielles imposables	2 23 379 300	5 19 314 400	8 18 687 800
Pourcentage des valeurs des nouvelles unités et des rénovations résidentielles imposables par rapport à la valeur totale des unités résidentielles imposables	3 22,55	6 11,12	9 11,18

Facteurs d'influence

10- Aucun facteur

11-

12-

Commentaires

INDICATEURS DE GESTION DE BASE 2013

Fonction	RESSOURCES HUMAINES
Dimension - Critère	Effizienz économique - Économie des ressources et productivité
Nom de l'indicateur	Pourcentage du coût de la formation par rapport à la rémunération totale
Définition	Pourcentage du coût de la formation par rapport à la rémunération totale
Formule	$\frac{\text{Coût de la formation}}{\text{Rémunération totale}} \times 100$
Numérateur	À l'interne Coût de la formation, incluant la rémunération et les dépenses inhérentes dont la cotisation annuelle à l'École nationale de police et excluant les élus, pour l'exercice financier à l'étude. Ce coût ne doit pas inclure les frais de formation offerte à l'interne par un employé qui n'est pas un formateur accrédité ou reconnu.
- Source de la donnée	
- Définition	
Dénominateur	Rapport financier 2013 page S43 ligne 8 troisième colonne Rémunération totale, excluant les élus, pour l'exercice financier à l'étude
- Source de la donnée	
- Définition	

	2013	2012	2011
Coût de la formation	1 *****	4 *****	7 *****
Rémunération totale ¹	2 *****	5 *****	8 *****
Pourcentage du coût de la formation par rapport à la rémunération totale	3 S.O.	6 S.O.	9 S.O.

Facteurs d'influence

- 10 -
- 11 -
- 12 -

Commentaires

1. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1) le salaire d'un employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Après le dépôt au Ministère, lorsque la donnée « Effectifs personnes-année » est égale ou inférieure à 2, afin de respecter la loi, certaines données seront remplacées par des astérisques à l'impression. Par contre, le document déposé au Conseil est sous votre responsabilité.

INDICATEURS DE GESTION DE BASE 2013

Fonction	RESSOURCES HUMAINES
Dimension - Critère	Valeur des ressources humaines - Mobilisation, climat, rendement et développement
Nom de l'indicateur	Effort de formation par employé
Définition	Nombre d'heures rémunérées de formation par rapport aux effectifs personnes-année
Formule	<u>Nombre d'heures de formation</u> <u>Effectifs personnes-année</u>
Numérateur	À l'interne Nombre d'heures de formation rémunérées, incluant le temps de transport rémunéré et excluant la formation aux élus, pour l'exercice financier à l'étude. La formation visée est celle reconnue en vertu de la Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'oeuvre.
- Source de la donnée	
- Définition	
Dénominateur	Rapport financier 2013 page S43, ligne 8 première colonne Effectifs personnes-année correspondant au nombre d'employés convertis en temps plein pour l'exercice financier à l'étude
- Source de la donnée	
- Définition	

	2013		2012		2011	
Nombre d'heures de formation	1	S.O.	4	S.O.	7	S.O.
Effectifs personnes-année	2	1,50	5	1,50	8	1,50
Nombre d'heures de formation rémunérées par employé	3	S.O.	8	S.O.	9	S.O.

Facteurs d'influence

- 10 -
- 11 -
- 12 -

Commentaires

INDICATEURS DE GESTION DE BASE 2013

Fonction **RESSOURCES HUMAINES**
Dimension - Critère **Valeur des ressources humaines - Mobilisation, climat, rendement et développement**

Nom de l'indicateur **Taux de départs potentiels à la retraite**
Définition **Pourcentage de départs potentiels à la retraite dans les cinq années suivant le 31 décembre de l'exercice financier à l'étude par rapport au nombre total d'employés réguliers**

Formule **Nombre de départs potentiels à la retraite au cours des 5 prochaines années** **x 100**
Nombre d'employés réguliers

Numérateur
 - Source de la donnée **À l'interne**
 - Définition **Nombre de départs potentiels à la retraite dans les cinq prochaines années. Le calcul a pour point de départ le 31 décembre de l'exercice financier à l'étude. Lorsqu'il n'existe aucune règle précise, utiliser pour le numérateur l'âge normal de la retraite, soit 65 ans. Dans ce cas, il s'agira des employés âgés entre 60 et 65 ans.**

Dénominateur
 - Source de la donnée **À l'interne**
 - Définition **Nombre d'employés réguliers au 31 décembre de l'exercice financier à l'étude. Ce nombre inclut les employés permanents à temps plein, à temps partiel et saisonniers excluant les employés occasionnels. Une personne compte pour un employé régulier indépendamment de son horaire.**

	2013		2012		2011	
Nombre de départs potentiels à la retraite au cours des 5 prochaines années	1	S.O.	4	S.O.	7	S.O.
Nombre d'employés réguliers	2	S.O.	5	S.O.	8	S.O.
Pourcentage de départs potentiels à la retraite des employés réguliers au cours des 5 prochaines années	3	S.O.	6	S.O.	9	S.O.

Facteurs d'influence

- 10 -
- 11 -
- 12 -

Commentaires

INDICATEURS DE GESTION 2013

Attestation de transmission

Je, RENÉE HAINCE, ADJOINTE AUX FINANCES, atteste que
les indicateurs de gestion de Sept-Rivières pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013,
sont transmis selon l'Arrêté du ministre en date du 15 février 2012 et de l'article 17.6.1 de la Loi sur le
ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

Cette transmission est effectuée conformément à la procédure établie par le Ministère.

Je confirme qu'en appuyant sur le bouton "Attester", je manifeste mon consentement au même titre qu'une signature
manuscrite.

Date et heure de la dernière modification : 2014-06-05 14:45:58

Date de transmission au Ministère : 2014-06-11

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
SOMMAIRE DES INDICATEURS DE GESTION FACULTATIFS 2013	24
INDICATEURS DE GESTION FACULTATIFS 2013	
SÉCURITÉ PUBLIQUE	
Sécurité incendie	
Délai de réponse moyen pour les feux de bâtiments	25
Pourcentage des logements résidentiels inspectés	26
LOISIRS ET CULTURE	
Activités récréatives et culturelles	
Coût des activités culturelles par habitant	27
Coût des activités récréatives par habitant	28
Bibliothèques	
Effort d'acquisition de documents	29
Indice d'utilisation	30
Inventaire par habitant	31
RESSOURCES HUMAINES	
Taux de rétention des nouveaux employés réguliers	32
Taux de présence au travail des employés réguliers	33
Durée moyenne des lésions professionnelles	34

SOMMAIRE DES INDICATEURS DE GESTION FACULTATIFS 2013

		2013	2012	2011
SÉCURITÉ PUBLIQUE				
Sécurité incendie				
Délai de réponse moyen pour les feux de bâtiments	1	min	min	min
Pourcentage des logements résidentiels inspectés	2	%	%	%
LOISIRS ET CULTURE				
Activités récréatives et culturelles				
Coût des activités culturelles par habitant (a)	3	\$	\$	\$
Coût des activités culturelles par habitant (b)	4	\$	\$	\$
Coût des activités récréatives par habitant (a)	5	65,19 \$	S.O.	S.O.
Coût des activités récréatives par habitant (b)	6	88,14 \$	S.O.	S.O.
Bibliothèques				
Effort d'acquisition de documents	7	\$	\$	\$
Indice d'utilisation	8	doc.	doc.	doc.
Inventaire par habitant	9	doc.	doc.	doc.
RESSOURCES HUMAINES				
Taux de rétention des nouveaux employés réguliers	10	%	%	%
Taux de présence au travail des employés réguliers	11	%	%	%
Durée moyenne des lésions professionnelles	12	h	h	h

(a) Charges avant amortissement

(b) Charges

INDICATEURS DE GESTION FACULTATIFS 2013

Fonction
Activité
Dimension - Critère

SÉCURITÉ PUBLIQUE
Sécurité incendie
Vitalité - Qualité du service

Nom de l'indicateur
Définition

Délai de réponse moyen pour les feux de bâtiments
Temps écoulé, en minutes, entre la réception d'un appel 911 jusqu'à l'arrivée du premier véhicule de combat d'incendie sur les lieux

Formule

$\frac{\text{Somme du temps de réponse}}{\text{Nombre d'appels d'incendie}}$

Numérateur
 - Source de la donnée
 - Définition

À l'interne
 Somme du temps écoulé, en minutes, pour chacun des appels d'incendie de bâtiments, au cours de l'exercice financier à l'étude, entre la réception d'un appel 911 jusqu'à l'arrivée du premier véhicule de combat d'incendie sur les lieux

Dénominateur
 - Source de la donnée
 - Définition

À l'interne
 Nombre d'appels d'incendie au cours de l'exercice financier à l'étude. Il faut tenir compte de tous les appels.

	2013	2012	2011
Somme du temps de réponse	1	4	7
Nombre d'appels d'incendie	2	5	8
Délai de réponse moyen, en minutes, pour les feux de bâtiments	3	6	9

Facteurs d'influence

- 10 -
- 11 -
- 12 -

Commentaires

INDICATEURS DE GESTION FACULTATIFS 2013

Fonction **SÉCURITÉ PUBLIQUE**
Activité **Sécurité incendie**
Dimension - Critère **Vitalité - Qualité du service**

Nom de l'indicateur **Pourcentage des logements résidentiels inspectés**
Définition **Pourcentage du nombre de logements résidentiels inspectés par rapport au nombre total de logements résidentiels sur le territoire**

Formule **$\frac{\text{Nombre de logements résidentiels inspectés}}{\text{Nombre total de logements résidentiels}} \times 100$**

Numérateur
 - Source de la donnée **À l'interne**
 - Définition **Nombre d'inspections de logements résidentiels effectuées au cours de l'exercice financier à l'étude**

Dénominateur
 - Source de la donnée **À l'interne : Sommaire du rôle d'évaluation, nombre total de logements de la section « Faits saillants »**
 - Définition **Nombre total de logements résidentiels sur le territoire**

	2013	2012	2011
Nombre de logements résidentiels inspectés	1	4	7
Nombre total de logements résidentiels	2	5	8
Pourcentage des logements résidentiels inspectés	3	6	9

Facteurs d'influence

- 10 -
- 11 -
- 12 -

Commentaires

INDICATEURS DE GESTION FACULTATIFS 2013

Fonction	LOISIRS ET CULTURE
Activité	Activités récréatives et culturelles
Dimension - Critère	Efficiéce économique - Économie des ressources et productivité
Nom de l'indicateur	Coût des activités culturelles par habitant
Définition	Coût des activités culturelles, excluant les bibliothèques, par habitant
Formule	<u>Coût des activités culturelles excluant les bibliothèques</u> Nombre total d'habitants

Formule a)	Charges avant l'amortissement moins les services rendus
Numérateur	
- Source de la donnée	Rapport financier 2013 page S44-2, ligne 168 moins ligne 213
- Définition	Coût des activités culturelles excluant les bibliothèques, constitué des charges sans l'amortissement moins les services rendus, pour l'exercice financier à l'étude
Dénominateur	
- Source de la donnée	À l'interne : Selon le dernier décret de population pour l'exercice financier à l'étude (décret 1218-2012 du 19 décembre 2012)
- Définition	Nombre total d'habitants selon le dernier décret pour l'exercice financier à l'étude
Formule b)	Charges moins les services rendus
Numérateur	
- Source de la donnée	Rapport financier 2013 page S44-2, ligne 228
- Définition	Coût des activités culturelles, excluant les bibliothèques, pour l'exercice financier à l'étude
Dénominateur	
- Source de la donnée	Idem a)
- Définition	Idem a)

a)	2013	2012	2011
Coût des activités culturelles excluant les bibliothèques	1	4	7
Nombre total d'habitants	2	5	8
Coût des activités culturelles excluant les bibliothèques, sans l'amortissement, par habitant	3	6	9

b)	2013	2012	2011
Coût des activités culturelles excluant les bibliothèques	10	13	16
Nombre total d'habitants	11	14	17
Coût des activités culturelles excluant les bibliothèques, par habitant	12	15	18

INDICATEURS DE GESTION FACULTATIFS 2013

Facteurs d'influence

19 -

20 -

21 -

Commentaires

INDICATEURS DE GESTION FACULTATIFS 2013

Fonction	LOISIRS ET CULTURE
Activité	Activités récréatives et culturelles
Dimension - Critère	Efficiéce économique - Économie des ressources et productivité
Nom de l'indicateur	Coût des activités récréatives par habitant
Définition	Coût des activités récréatives par rapport au nombre d'habitants
Formule	<u>Coût des activités récréatives</u> <u>Nombre total d'habitants</u>

Formule a)	Charges avant l'amortissement moins les services rendus
Numérateur	
- Source de la donnée	Rapport financier 2013 page S44-2, ligne 166 moins ligne 211
- Définition	Coût des activités récréatives, constitué des charges sans l'amortissement moins les services rendus, pour l'exercice financier à l'étude
Dénominateur	
- Source de la donnée	À l'interne : Selon le dernier décret de population pour l'exercice financier à l'étude (décret 1218-2012 du 19 décembre 2012)
- Définition	Nombre total d'habitants selon le dernier décret pour l'exercice financier à l'étude
Formule b)	Charges moins les services rendus
Numérateur	
- Source de la donnée	Rapport financier 2013 page S44-2, ligne 226
- Définition	Coût des activités récréatives pour l'exercice financier à l'étude
Dénominateur	
- Source de la donnée	Idem a)
- Définition	Idem a)

a)	2013	2012	2011
Coût des activités récréatives	1 8 475	4 S.O.	7 S.O.
Nombre total d'habitants	2 130	5 S.O.	8 S.O.
Coût des activités récréatives, sans l'amortissement, par habitant	3 65,19	6 S.O.	9 S.O.
b)	2013	2012	2011
Coût des activités récréatives	10 11 458	13 S.O.	16 S.O.
Nombre total d'habitants	11 130	14 S.O.	17 S.O.
Coût des activités récréatives par habitant	12 88,14	15 S.O.	18 S.O.

INDICATEURS DE GESTION FACULTATIFS 2013

Facteurs d'influence

19- Aucun facteur

20 -

21 -

Commentaires

INDICATEURS DE GESTION FACULTATIFS 2013

Fonction	LOISIRS ET CULTURE
Activité	Bibliothèques
Dimension - Critère	Vitalité - Qualité du service
Nom de l'indicateur	Effort d'acquisition de documents
Définition	Investissement par habitant consacré à l'acquisition de nouveaux documents
Formule	$\frac{\text{Coût d'acquisition de documents de tous les types}}{\text{Nombre total d'habitants sur le territoire desservi par la bibliothèque}}$
Numérateur	
- Source de la donnée	À l'interne
- Définition	Coût total des achats de documents, incluant les livres, CD, revues et tous les autres documents répertoriés comme tels, pour l'exercice financier à l'étude
Dénominateur	
- Source de la donnée	À l'interne
- Définition	Nombre total d'habitants sur le territoire desservi par la bibliothèque à la fin de l'exercice financier à l'étude

	2013	2012	2011
Coût d'acquisition de documents de tous les types	1	4	7
Nombre total d'habitants sur le territoire desservi par la bibliothèque	2	5	8
Coût d'acquisition de documents de tous les types par habitant	3	6	9

Facteurs d'influence

10 -

11 -

12 -

Commentaires

INDICATEURS DE GESTION FACULTATIFS 2013

Fonction	LOISIRS ET CULTURE
Activité	Bibliothèques
Dimension - Critère	Vitalité - Qualité du service
Nom de l'indicateur	Indice d'utilisation
Définition	Nombre moyen de documents empruntés par habitant sur le territoire desservi par la bibliothèque
Formule	$\frac{\text{Nombre de documents empruntés}}{\text{Nombre total d'habitants sur le territoire desservi par la bibliothèque}}$
Numérateur	À l'interne
- Source de la donnée	Somme des documents empruntés, incluant les livres, CD, revues et tous les autres documents répertoriés comme tels, lors de chacun des emprunts effectués au cours de l'exercice financier à l'étude
- Définition	
Dénominateur	À l'interne
- Source de la donnée	Nombre total d'habitants sur le territoire desservi par la bibliothèque à la fin de l'exercice financier à l'étude
- Définition	

	2013	2012	2011
Nombre de documents empruntés	1	4	7
Nombre total d'habitants sur le territoire desservi par la bibliothèque	2	5	8
Nombre de documents empruntés par habitant	3	8	9

Facteurs d'influence

- 10 -
- 11 -
- 12 -

Commentaires

INDICATEURS DE GESTION FACULTATIFS 2013

Fonction	LOISIRS ET CULTURE
Activité	Bibliothèques
Dimension - Critère	Vitalité - Qualité du service
Nom de l'indicateur	Inventaire par habitant
Définition	Nombre de documents mis à la disposition des citoyens par rapport au nombre total d'habitants sur le territoire desservi par la bibliothèque
Formule	$\frac{\text{Nombre de documents de tous les types}}{\text{Nombre total d'habitants sur le territoire desservi par la bibliothèque}}$
Numérateur	À l'interne
- Source de la donnée	Nombre de documents, incluant les livres, CD, revues et tous les autres documents répertoriés comme tels, mis à la disposition des citoyens à la fin de l'exercice financier à l'étude
- Définition	
Dénominateur	À l'interne
- Source de la donnée	Nombre total d'habitants sur le territoire desservi par la bibliothèque à la fin de l'exercice financier à l'étude
- Définition	

	2013	2012	2011
Nombre de documents de tous les types	1	4	7
Nombre total d'habitants sur le territoire desservi par la bibliothèque	2	5	8
Nombre de documents de tous les types par habitant	3	6	9

Facteurs d'influence

10 -

11 -

12 -

Commentaires

INDICATEURS DE GESTION FACULTATIFS 2013

Fonction	RESSOURCES HUMAINES
Dimension - Critère	Valeur des ressources humaines - Mobilisation, climat, rendement et développement
Nom de l'indicateur	Taux de rétention des nouveaux employés réguliers
Définition	Pourcentage d'employés réguliers embauchés toujours en poste à la fin de l'année suivant leur entrée en fonction par rapport au nombre d'employés réguliers embauchés au cours de l'année précédente
Formule	$\frac{\text{Nombre d'employés réguliers embauchés au cours de l'année précédente toujours en poste au 31 décembre}}{\text{Nombre d'employés réguliers embauchés au cours de l'année précédente}} \times 100$
Numérateur	À l'interne
- Source de la donnée	Nombre de nouveaux employés réguliers toujours en poste à la fin de l'année suivant leur entrée en fonction. Une personne compte pour un employé régulier indépendamment de son horaire.
- Définition	
Dénominateur	À l'interne
- Source de la donnée	Nombre de nouveaux employés réguliers embauchés au cours de l'exercice financier précédant celui à l'étude
- Définition	

	2013	2012	2011
Nombre d'employés réguliers embauchés au cours de l'année précédente toujours en poste au 31 décembre	1	4	7
Nombre d'employés réguliers embauchés au cours de l'année précédente	2	5	8
Pourcentage d'employés embauchés toujours en poste à la fin de l'année suivant leur entrée en fonction	3	6	9

Facteurs d'influence

10 -

11 -

12 -

Commentaires

INDICATEURS DE GESTION FACULTATIFS 2013

Fonction	RESSOURCES HUMAINES
Dimension - Critère	Valeur des ressources humaines - Mobilisation, climat, rendement et développement
Nom de l'indicateur	Taux de présence au travail des employés réguliers
Définition	Pourcentage du nombre d'heures travaillées par rapport au nombre d'heures de travail attendues
Formule	$\frac{\text{Nombre d'heures travaillées}}{\text{Nombre d'heures de travail attendues}} \times 100$
Numérateur	À l'interne
- Source de la donnée	Nombre d'heures travaillées et rémunérées comme telles (présence réelle), excluant le temps supplémentaire, pour l'exercice financier à l'étude
- Définition	
Dénominateur	À l'interne
- Source de la donnée	Nombre d'heures de travail attendues (présence au travail prévue), excluant les vacances, les congés statutaires, les congés avec solde ou sans solde autorisés et les congés parentaux, pour l'exercice financier à l'étude
- Définition	

	2013	2012	2011
Nombre d'heures travaillées	1	4	7
Nombre d'heures de travail attendues	2	5	8
Pourcentage du nombre d'heures travaillées par rapport au nombre d'heures de travail attendues	3	6	9

Facteurs d'influence

10 -

11 -

12 -

Commentaires

INDICATEURS DE GESTION FACULTATIFS 2013

Fonction Dimension - Critère	RESSOURCES HUMAINES Valeur des ressources humaines - Mobilisation, climat, rendement et développement
Nom de l'indicateur Définition	Durée moyenne des lésions professionnelles Durée moyenne d'absence du travail des employés pour cause de lésions professionnelles
Formule	<u>Nombre d'heures d'absence du travail pour lésions professionnelles</u> <u>Nombre de lésions professionnelles</u>
Numérateur - Source de la donnée - Définition	À l'interne Nombre d'heures non travaillées pour cause de lésions professionnelles des employés réguliers dont celles d'une journée ou moins, c'est-à-dire les accidents de travail, les maladies professionnelles, les rechutes, les récurrences et les aggravations, pour l'exercice financier à l'étude
Dénominateur - Source de la donnée - Définition	À l'interne Nombre de lésions professionnelles dont celles d'une journée ou moins des employés réguliers, c'est-à-dire les accidents de travail, les maladies professionnelles, les rechutes, les récurrences et les aggravations de l'année plus celles des années antérieures toujours en cours, pour l'exercice financier à l'étude

	2013	2012	2011
Nombre d'heures d'absence du travail pour lésions professionnelles	1	4	7
Nombre de lésions professionnelles	2	5	8
Durée moyenne d'absence des employés, en heures, pour cause de lésions professionnelles	3	6	9

Facteurs d'influence

10 -

11 -

12 -

Commentaires